



ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET
LE SECTEUR INFORMEL (ENESI-2015)
Phase 1

Thème 3 : Cadre de vie et équipements des ménages

Décembre 2016

Ministère de l'Economie, des Finances et
du Développement

Secrétariat Général

Institut national de la statistique
et de la démographie

Burkina Faso
Unité – Justice – Progrès



ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET
LE SECTEUR INFORMEL (ENESI-2015)
Phase 1

Thème 3 : Cadre de vie et équipements des ménages

Décembre 2016

SOMMAIRE

SOMMAIRE	5
LISTE DES TABLEAUX INTERNES	6
LISTE DES GRAPHIQUES INTERNES	6
LISTE DES TABLEAUX ANNEXES	7
SIGLES ET ABBREVIATIONS	8
Thème III : Cadre de vie et équipement des ménages	9
Résumé exécutif	9
3.1 : Eau et assainissement	10
3.1.1. : Approvisionnement en eau de boisson	10
3.1.2. : Accès à l'assainissement	13
3.2 : Equipements	17
3.2.1 : Principal mode d'éclairage	17
3.2.2 : Source d'énergie pour la cuisine	19
3.2.3 : Equipements de transport	22
3.3.4 : Biens d'équipement de communication	24
3.3.5 : Autres biens d'équipement	26
CONCLUSION	27
ANNEXES STATISTIQUES	28

LISTE DES TABLEAUX INTERNES

Tableau 1 : Evolution des sources principales d'approvisionnement en eau des ménages (%)	12
Tableau 2 : Répartition en % des ménages selon le lieu d'aisance	13
Tableau 3 : Répartition en % des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et le milieu de résidence	15
Tableau 4 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage et le milieu de résidence	17
Tableau 5 : Répartition (%) des ménages selon le principal mode d'éclairage et les enquêtes	17
Tableau 6 : Répartition des ménages selon le type d'énergie utilisée pour la cuisine et le milieu de résidence	19
Tableau 7 : Energie utilisée pour la cuisine selon les enquêtes	21
Tableau 8 : Répartition des ménages selon le moyen de transport possédé et selon le milieu de résidence (%)	22
Tableau 9 : Evolution du taux de possession de certains équipements de transport par les ménages (%)	23
Tableau 10 : Possession des autres biens d'équipement par les ménages (en %) selon le milieu de résidence	26

LISTE DES GRAPHIQUES INTERNES

Graphique 1 : Sources d'approvisionnement en eau de boisson par les ménages au niveau national	10
Graphique 2 : Proportion de ménages s'approvisionnant en eau potable selon le milieu de résidence (%)	11
Graphique 3 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau de boisson et le milieu de résidence	11
Graphique 4 : Approvisionnement en eau potable selon la région (%)	12
Graphique 5 : Type de lieu d'aisance utilisé (%)	14
Graphique 6 : Répartition des ménages selon le type de latrine et le milieu de résidence(%)	14
Graphique 7 : Répartition en % des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et selon le milieu de résidence	15
Graphique 8 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées	16
Graphique 9 : Proportion(%) des ménages utilisant l'électricité de la SONABEL selon la région	18
Graphique 10 : Proportion des ménages utilisant l'énergie solaire selon la région	18
Graphique 11 : Taux d'utilisation de combustibles non solides pour la cuisine suivant les régions	19
Graphique 12 : Proportion des ménages utilisant le gaz suivant les régions (en %)	20
Graphique 13 : Proportions (%) des ménages utilisant le bois, le charbon de bois et le gaz par niveau d'instruction du chef de ménage	20
Graphique 14 : Proportion en % des ménages possédant au moins une charrue selon le milieu de résidence	23
Graphique 15 : Proportion en % des ménages possédant au moins une charrue en milieu rural suivant les régions	23
Graphique 16 : Taux d'accès à l'information selon le milieu de résidence(%)	24

Graphique 17 : Proportion des ménages(%) possédant au moins une radio selon la région	24
Graphique 18 : Proportion des ménages (%) possédant au moins une télévision selon la région	25
Graphique 19 : Répartition des ménages (%) possédant au moins un des autres biens d'équipement selon le milieu de résidence	26

LISTE DES TABLEAUX ANNEXES

Annexes 1 : Principales sources d'accès à l'eau par les ménages	29
Annexes 2 : Type de lieu d'aisance	30
Annexes 3 : Type de lieu d'aisance en milieu urbain (classification détaillée)	31
Annexes 4 : Mode d'évacuation des ordures	32
Annexes 5: Mode d'évacuation des ordures adéquat	33
Annexes 6 : Mode d'évacuation des eaux usées adéquat	34
Annexes 7 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage	35
Annexes 8: Répartition des ménages selon le type d'énergie utilisée pour la cuisine	36
Annexes 9: Taux d'utilisation de combustibles non solides pour la cuisine	37
Annexes 10 : Taux d'utilisation de combustibles non solides pour la cuisine en milieu urbain (classification détaillée)	38
Annexes 11 : Proportion des ménages possédant au moins un téléphone	39
Annexes 12 : Proportion des ménages possédant un équipement de communication	40
Annexes 13 : Proportion des ménages possédant un équipement de communication	41

SIGLES ET ABBREVIATIONS

EICVM : Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages

EMC : Enquête Multisectorielle Continue

ENESI : Enquête Nationale sur l'Emploi et le Secteur Informel

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

ONEA : Office National de l'Eau et de l'Assainissement

PMF : Plateforme multifonctionnelle

RGPH : Recensement Général de la Population

SONABEL : Société Nationale d'Electricité du Burkina

TCM : Toilette à chasse d'eau manuelle

Thème III : Cadre de vie et équipement des ménages

Résumé exécutif

En plus de l'habitat, les commodités pour vivre dans un cadre agréable font partie des conditions de vie des ménages burkinabés que la première enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI-2015) permet de cerner. Le but de ce chapitre est de décrire le cadre de vie dans lequel les ménages évoluent.

L'approvisionnement en eau potable s'est amélioré par rapport à 2014. Un peu plus de 3 ménages sur 4 s'approvisionnent en eau potable. En milieu urbain 94,7% des ménages s'approvisionnent en eau potable, tandis qu'en milieu rural ce taux se situe à 71,7%.

Par contre, une proportion de 41,4% des ménages effectuent leurs besoins dans la nature. Ce phénomène est beaucoup plus prononcé en milieu rural qu'en milieu urbain. En outre, 53,7% des ménages évacuent leurs ordures ménagères en les jetant directement dans la nature. L'évacuation des eaux usées de l'habitat directement dans la nature est plus rencontrée et concerne 87% des ménages au niveau national. Le taux d'accès à l'électricité (réseau SONABEL) est passé de 14,0% à 19,5% entre 2009 et 2015. L'accès à l'énergie solaire est passé de 0,7% à 10,7% sur la même période. Toutefois la torche à pile reste la principale source d'éclairage chez plus de la moitié des ménages burkinabés (51,6%). Près de 9 ménages sur 10 utilisent le bois ou le charbon de bois pour la cuisine. 9 ménages sur 10 possèdent des moyens de transport à deux roues. Seulement 3% des ménages ont au moins une voiture. 9 ménages sur 10 ont accès à l'information.

Cependant des efforts doivent être consentis dans la boucle du Mouhoun et au Nord en matière d'approvisionnement en eau potable. Il faut encourager surtout la construction des latrines améliorées en milieu rural. Il est nécessaire de mettre en place des infrastructures adéquates pour permettre aux ménages d'évacuer leurs eaux usées et ordures ménagères aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les décideurs politiques doivent continuer à promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire pour l'éclairage des ménages et l'utilisation du gaz pour la cuisine.

3.1 : Eau et assainissement

L'approvisionnement en eau potable s'est amélioré par rapport à 2014. Un peu plus de 3 personnes sur 4 ont accès à l'eau potable. Les régions les plus défavorisées demeurent la Boucle du Mouhoun et le Nord. Les disparités entre milieux de résidence demeurent mais le rythme d'amélioration est plus important en milieu rural.

L'approvisionnement en eau potable s'est amélioré de 2,1 points depuis 2014

94,7% des ménages s'approvisionnent en eau potable en milieu urbain, ce taux se situe à 71,7% en milieu rural

Les disparités entre milieux de résidence demeurent mais le rythme d'amélioration est plus important en milieu rural. Les régions les plus défavorisées demeurent la Boucle du Mouhoun et le Nord.

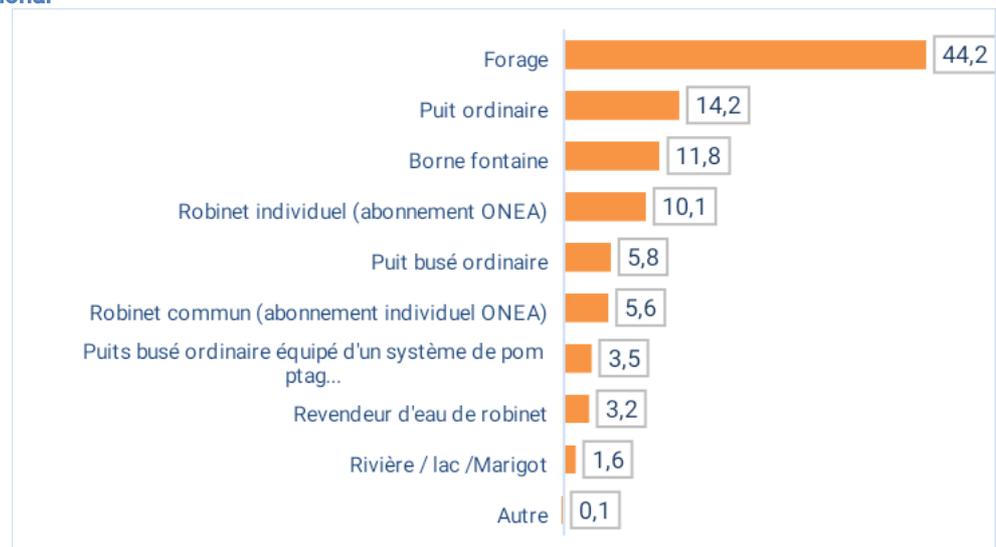
3.1.1. : Approvisionnement en eau de boisson

Trois ménages sur quatre s'approvisionnent en eau potable.

Un ménage s'approvisionne en eau potable si sa principale source d'approvisionnement en eau de boisson est une source d'eau potable. Sont considérés comme source d'eau potable, les bornes fontaines, les robinets individuels ou communs connectés au réseau de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), les puits busés ordinaires équipés de système de pompage, les puits busés ordinaires, les forages.

Ainsi, 78,4% des ménages s'approvisionnent en eau potable, ce qui traduit une amélioration de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2014 (EMC 2014). Les forages approvisionnent 44,2% des ménages, ce taux est en progrès de 0,2 point par rapport à l'EMC de 2014. Quant à l'ONEA, il approvisionne 30,7% des ménages burkinabè en eau potable à travers les bornes fontaines, les robinets individuels/communs et les revendeurs ambulants. Cependant, 14,2% des ménages s'approvisionnent en eau de boisson dans les puits ordinaires et 1,6% dans les marigots et lacs.

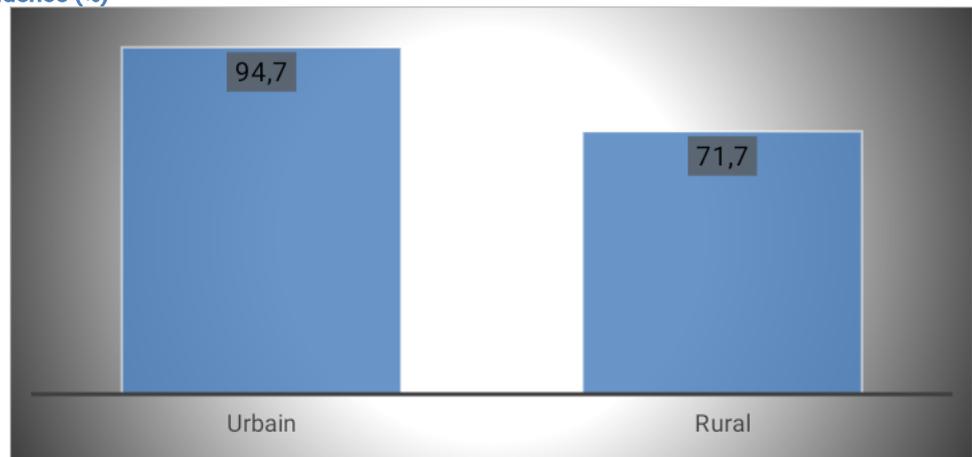
Graphique 1 : Sources d'approvisionnement en eau de boisson par les ménages au niveau national



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

En milieu urbain 94,7% des ménages s’approvisionnent en eau potable, contre 71,7% en milieu rural. Cependant, en termes de progrès du taux d’approvisionnement en eau potable par rapport à 2014, le milieu rural connaît une amélioration de 2,1 points contre 1,9 point pour le milieu urbain.

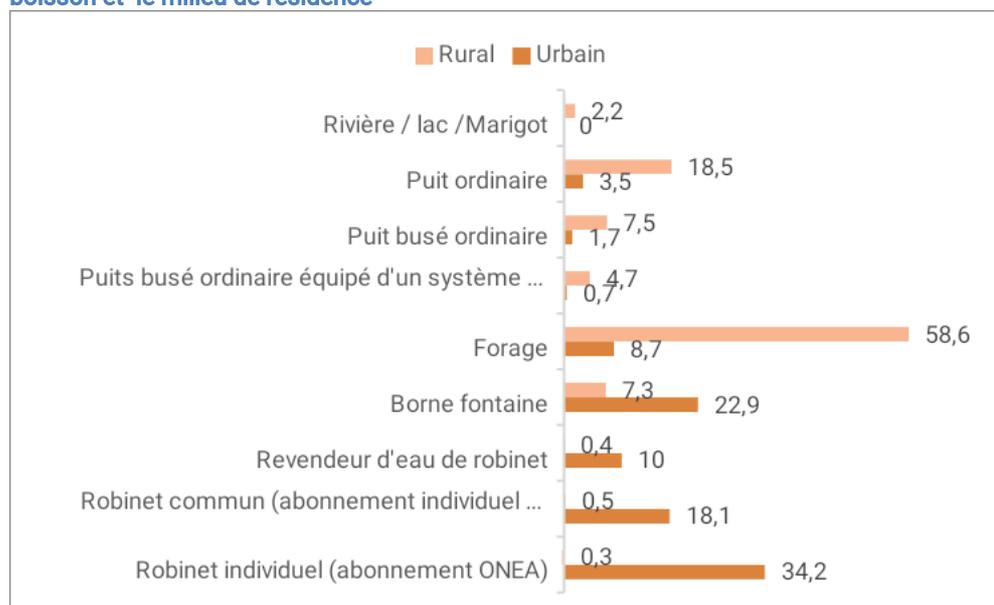
Graphique 2 : Proportion de ménages s’approvisionnant en eau potable selon le milieu de résidence (%)



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l’emploi et le secteur informel

En milieu urbain l’ONEA est la principale source d’approvisionnement en eau de boisson (85,2%) tandis que l’eau de forage est beaucoup plus utilisée par les ménages en milieu rural (58,3%). L’approvisionnement en eau dans les rivières, lacs, marigots et puits ordinaires a un visage rural (20,7%).

Graphique 3 : Répartition des ménages selon la source d’approvisionnement en eau de boisson et le milieu de résidence

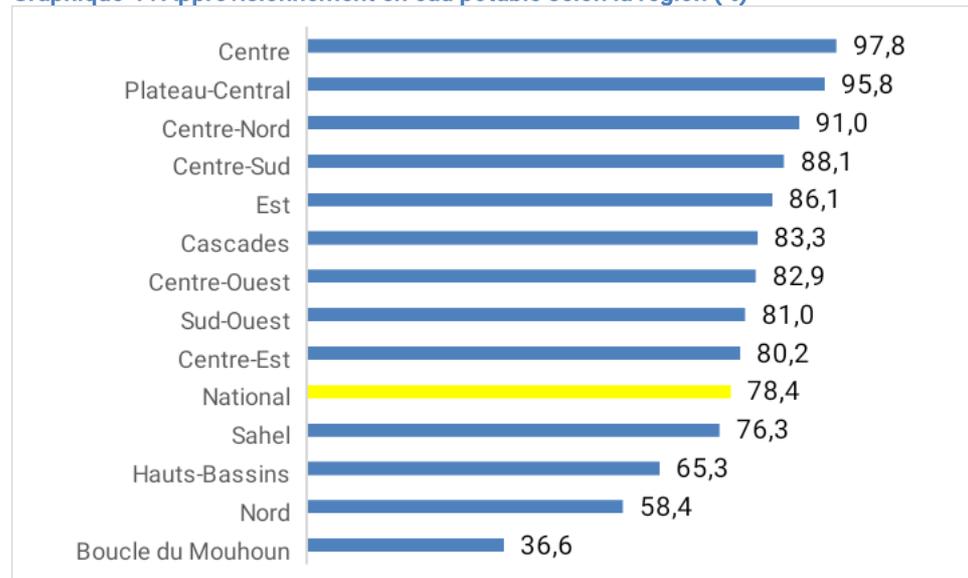


Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l’emploi et le secteur informel

Des disparités entre régions existent toujours. Dans la région du centre, 97,8% des ménages s’approvisionnent en eau potable contre 36,6% pour la région de la Boucle du Mouhoun. En effet, dans cette dernière, près de la moitié des

ménages utilisent les puits ordinaires (45,1%). Trois autres régions affichent des niveaux d’approvisionnement en eau potable au-dessous du niveau national (78,4). Ce sont : le Nord (58,4%) les Hauts-bassins (65,3%) et le Sahel (76,3). Dans les régions du Nord et des Hauts bassins, plus du tiers des ménages ne s’approvisionnent pas en eau potable.

Graphique 4 : Approvisionnement en eau potable selon la région (%)



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l’emploi et le secteur informel

Depuis 2009, il y’a une diminution des proportions de ménages s’approvisionnant dans les sources d’eau non potable (Puits ordinaires, Rivières, lac, marigots). A l’opposée, on observe une augmentation de la proportion des ménages qui s’approvisionnent en eau courante et en eau de forage.

Tableau 1 : Evolution des sources principales d’approvisionnement en eau des ménages (%)

	2009(EICVM)	2014(EMC)	2015(ENESI)
Eau courante (ONEA)	8,5	15	18,9
Borne fontaine	20,4	12,2	11,8
eau de forage	30,2	44	44,2
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	6,2	2,2	3,5
Puit busé ordinaire	7,1	8,2	5,8
Puit ordinaire	21,1	16,4	14,2
Rivière / lac /Marigot	6,3	1,7	1,6

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l’emploi et le secteur informel

3.1.2. : Accès à l'assainissement

Une précarité de l'accès à l'assainissement malgré de légers progrès

Tout comme l'ont révélé les enquêtes précédentes, une grande partie des ménages continuent de faire leurs besoins dans la nature, mais le phénomène est en nette régression (baisse de 9,1 points par rapport à 2014), au profit des latrines améliorées qui sont en hausse de 11,6 points. Plus de la moitié des ménages (53,7%) continuent de jeter les ordures dans la nature. La rue est le lieu où 87% des ménages déversent les eaux usées.

L'accès à l'assainissement est très important pour les populations en ce sens que c'est une question de santé publique. L'assainissement représente l'ensemble des moyens mis en œuvre pour disposer d'un cadre de vie sain. L'assainissement dans cette enquête est saisi sous trois angles : le type de lieu d'aisance, le mode d'évacuation des ordures, le mode d'évacuation des eaux usées.

3.1.2.1 : lieu d'aisance

Deux cinquièmes des ménages font leurs besoins dans la nature

La nature est le lieu d'aisance le plus utilisé par les ménages en 2015. Il ressort en effet que 41,4% des ménages font leurs besoins dans la nature ; malgré une baisse de 9,1 points par rapport à 2014.

Tableau 2 : Répartition en % des ménages selon le lieu d'aisance

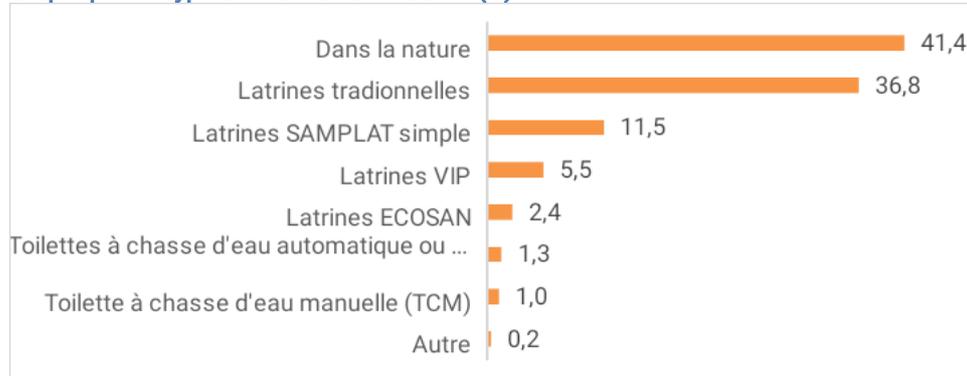
	2009(EICVM)	2014(EMC)	2015(ENESI)
Toilette à chasse d'eau manuelle (TCM)	1,1	1,5	1,0
Toilettes à chasse d'eau automatique ou mécanique	-	1,5	1,3
Latrines ECOSAN	0,5	1,5	2,4
Latrines VIP	3	2,9	5,5
Latrines SAMPLAT simple	4,3	3,4	11,5
Latrines traditionnelles	34,3	28	36,8
Dans la nature	56,3	50,5	41,4

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Le deuxième lieu d'aisance le plus utilisé est la latrine traditionnelle (36,8%). Les latrines modernes, c'est-à-dire les toilettes à chasse d'eau manuelle, les toilettes à chasse d'eau automatique, ne concernent que 2,3% des ménages. Les latrines VIP, ECOSAN et SAMPLAT simple, qui sont classées dans la catégorie « latrines améliorées », sont utilisées par 19,4% des ménages, traduisant une hausse de 11,6 points par rapport à 2014. Cette bonne performance pourrait être la traduction des effets des mesures prises dans le domaine de l'assainissement.

Sous l'angle de l'assainissement des excréta, 41,4% des ménages font leurs besoins dans la nature. Ce phénomène est beaucoup plus prononcé en milieu rural avec 55,8%. Les latrines traditionnelles sont toujours répandues en milieu urbain (35,3% des ménages).

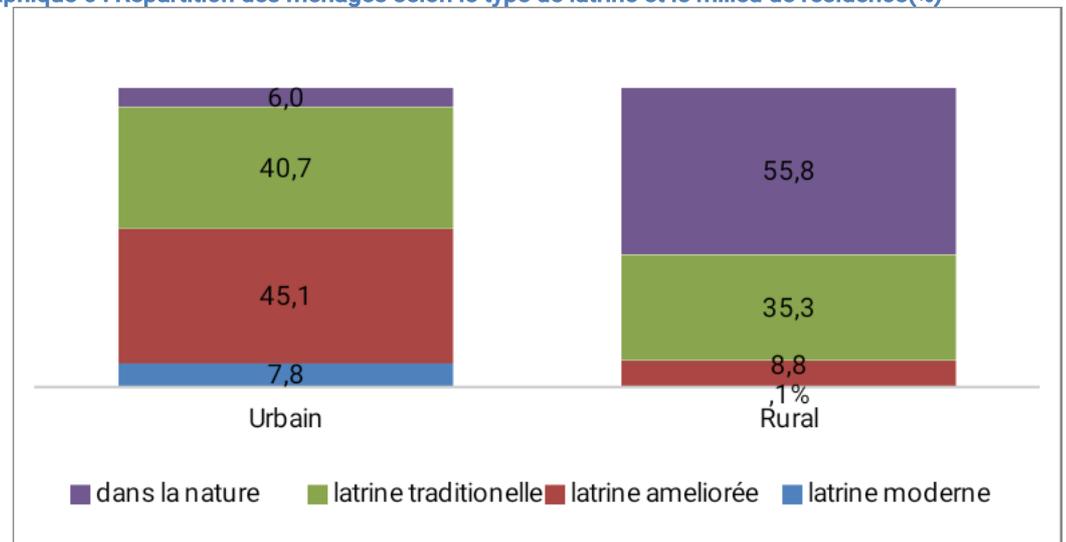
Graphique 5 : Type de lieu d'aisance utilisé (%)



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Selon le milieu de résidence, plus de la moitié (55,9%) des habitants du milieu rural font leur besoin dans la nature. A contrario, cette pratique est très faible en milieu urbain et ne concerne que 6% des ménages. En milieu urbain les latrines améliorées sont les plus utilisées (45,1%). Toutefois les latrines traditionnelles y sont toujours répandues (40,7%).

Graphique 6 : Répartition des ménages selon le type de latrine et le milieu de résidence(%)



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

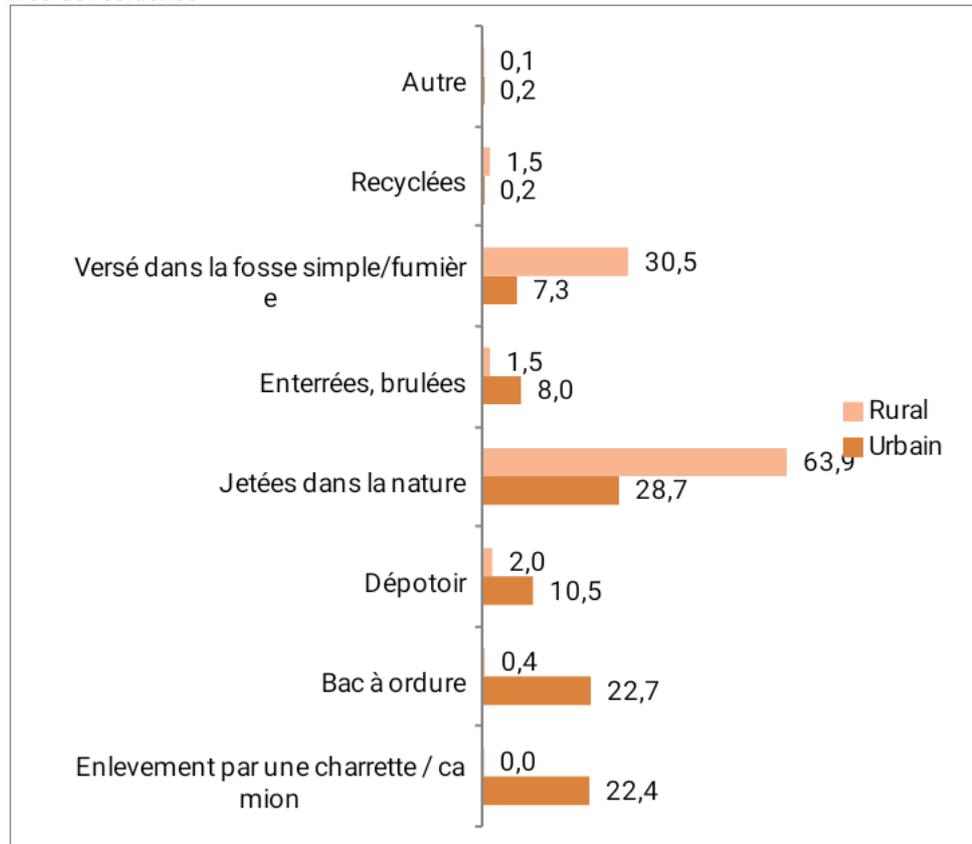
3.1.2.2 : Evacuation des ordures ménagères

Au niveau national, un nombre important (53,7%) de ménages continuent de jeter leurs ordures dans la nature

Le mode d'évacuation des ordures est défini comme le moyen le plus utilisé par le ménage pour se débarrasser de ses ordures ménagères. Il ressort qu'au niveau national, un nombre important (53,7%) de ménages continuent de jeter les ordures dans la nature. Cette proportion cache cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, près de deux tiers des ménages jettent directement leurs ordures dans la nature. En milieu urbain, cette proportion baisse à moins d'un tiers, au profit de l'utilisation des services municipaux (enlèvement par charrette ou

dépôt dans des bacs à ordures) qui représente une proportion de 45,1%.

Graphique 7 : Répartition en % des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et selon le milieu de résidence



Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Cependant, ramené au niveau national, l'utilisation des services municipaux dans l'évacuation des ordures ménagères (enlèvement par une charrette, Bac à ordures) reste faible (13,4%). Certains ménages (3,4%) brûlent leurs ordures, les recyclent (1,1%) ou les jettent dans des fosses (23,8%) pour la production de fumier essentiellement.

Le constat résumé selon le lieu de résidence dénote que sur dix ménages ruraux, six jettent leurs ordures dans la nature et trois les mettent dans les fosses fumières ou les recyclent. Par contre, sur dix ménages urbains, quatre utilisent les services municipaux pour l'évacuation des ordures tandis que trois les jetteront dans la nature.

Tableau 3 : Répartition en % des ménages selon le mode d'évacuation des ordures et le milieu de résidence

	Enlèvement par une charrette / camion	Bac à ordures	Dépotoir	Jetées dans la nature	Enterrées, brûlées	Versées dans la fosse simple/fumière	Recyclées	Autre	Total
National	6,5	6,9	4,5	53,7	3,4	23,8	1,1	0,1	100,0
Urbain	22,4	22,7	10,5	28,7	8,0	7,3	0,2	0,2	100,0
Rural	0,0	0,4	2,0	63,9	1,5	30,5	1,5	0,1	100,0

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

3.1.2.3 : Evacuation des eaux usées**3% des ménages utilisent un mode adéquat d'évacuation des eaux usées**

Autant la nature constitue un dépotoir privilégié des ordures ménagères autant elle demeure le principal mode d'évacuation des eaux usées des ménages. En effet près de 9 ménages sur 10 versent les eaux usées dans la rue, dans la cour ou dans la nature. Moins de 3% des ménages utilisent un mode adéquat d'évacuation des eaux (puisard, égout ou fosses septiques).

Dans les villes comme dans les campagnes environ 9 personnes sur 10 évacuent les eaux usées dans la nature.

En milieu rural, comme en milieu urbain la proportion des ménages qui jettent les eaux usées dans la nature est très importante : 84,4% en milieu urbain et 88,3% en milieu rural. En milieu urbain, 9,8% des ménages utilisent un mode d'évacuation adéquat contre 0,2% en milieu rural.

Graphique 8 : Répartition (%) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées

Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

3.2 : Equipements

Si en milieu urbain, 60,7% des ménages utilisent principalement l'électricité réseau (SONABEL, PMF) pour l'éclairage domestique, au niveau national, cette proportion tombe à 19,5%. De ce fait, la torche à pile reste la principale source d'éclairage chez plus de la moitié des ménages burkinabè (51,6%). Près de neuf ménages sur 10 utilisent le bois ou le charbon de bois pour la cuisine. 9 ménages sur 10 possèdent des moyens de transport à deux roues

Près de deux personnes sur 10 utilisent l'électricité réseau (SONABEL, plateformes multifonctionnelles) comme principal mode d'éclairage.

L'énergie solaire est en pleine expansion ; une personne sur 10 l'utilise.

Elle est beaucoup plus utilisée dans les Cascades (43,2% des ménages) et moins utilisée dans la région du Centre (5%).

3.2.1 : Principal mode d'éclairage

La torche à pile reste la principale source d'éclairage chez plus de la moitié des ménages burkinabè (51,6%). Le taux d'accès à l'électricité réseau (SONABEL, PMF) est estimé à 19,5% en 2015, soit une amélioration de 5 points par rapport à 2009. Par rapport à 2014, ces taux sont restés quasi stables aussi bien en milieu rural (2,7%) qu'en milieu urbain (60,7%).

Tableau 4 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage et le milieu de résidence

	Electricité (SONABEL plateforme multifonctionnelle)	Groupe électrogène	Energie solaire	Gaz	Bio Gaz	Pétrole, huile	Lampe chargeable	Torche à pile	Bois / tiges à brûler	Autre	Total
National	19,5	0,1	10,7	0,0	0,2	2,0	15,2	51,6	0,4	0,2	100,0
Urbain	60,7	0,1	5,2	0,1	0,1	0,7	14,0	18,7	0,0	0,3	100,0
Rural	2,7	0,1	12,9	0,0	0,3	2,6	15,6	65,0	0,5	0,2	100,0

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

L'utilisation de l'énergie solaire, quant à elle, est en nette progression, traduisant ainsi une accessibilité de plus en plus grandissante des populations quant à l'utilisation des énergies renouvelables comme subsides à l'énergie distribuée par le réseau. En effet, la proportion de ménages qui l'utilise est passée de 0,7% en 2009 à 5% en 2014, puis à 10,7% en 2015. Elle est beaucoup plus utilisée en milieu rural (12,9%) qu'en milieu urbain (5,2%) pour l'éclairage dans les ménages.

Tableau 5 : Répartition (%) des ménages selon le principal mode d'éclairage et les enquêtes

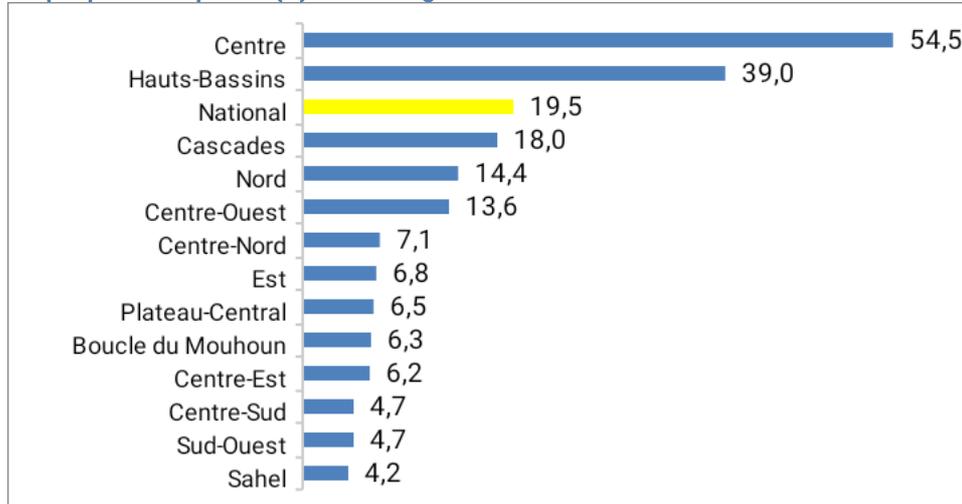
		2009(EICVM)	2014(EMC)	2015(ENESI)
Electricité (SONABEL plateforme multifonctionnelle)	National	14	19,3	19,5
	urbain	45,6	61,3	60,7
	Rural	1,9	2,7	2,7
Energie solaire	National	0,7	5	10,7
	urbain	0,3	1,3	5,2
	Rural	0,9	6,4	12,9
Lampe chargeable	National	4,3	12,5	15,2
	urbain	6	15,6	14
	Rural	3,7	11,3	15,6
Pétrole/Huile	National	34,7	-	2
	urbain	36,5	-	0,7
	Rural	33,9	-	2,6
Torche/Lampe à pile	National	44	61	51,6
	urbain	8,7	19,6	18,7

	2009(EICVM)	2014(EMC)	2015(ENESI)
Rural	57,6	77,4	65

Source: INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Plus de la moitié des ménages du Centre (54,5%) utilisent principalement l'électricité réseau comme mode d'éclairage. Ensuite, vient la région des Hauts bassins, avec 39,0% des ménages qui l'utilisent comme principal mode d'éclairage. Un peu plus d'une personne sur 10 utilise l'électricité dans les régions du Nord, du Centre Ouest et des Cascades. Dans les autres régions, l'utilisation de l'électricité est faible (moins de 10%).

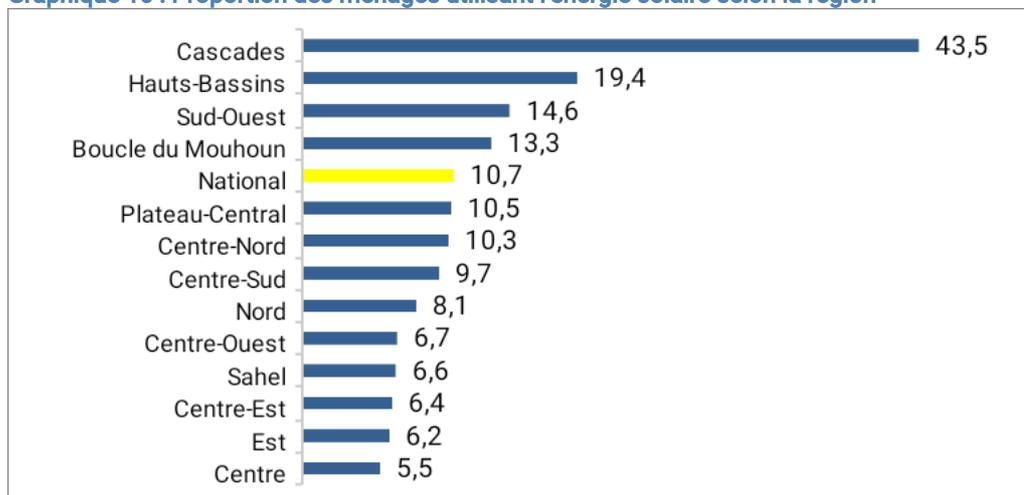
Graphique 9 : Proportion(%) des ménages utilisant l'électricité de la SONABEL selon la région



Source: INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

L'utilisation de l'énergie solaire est beaucoup plus répandue dans la région des Cascades (43,5%), des Hauts-Bassins (19,4%), du sud-ouest (14,6%) et de la Boucle du Mouhoun (13,3%). Le taux d'utilisation de l'énergie solaire est en deçà de 10% dans les autres régions.

Graphique 10 : Proportion des ménages utilisant l'énergie solaire selon la région



Source: INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Entre 2009 et 2015, l'utilisation des lampes à pétrole/huile a chuté au profit des

autres sources d'énergie (Energie solaire, Lampe chargeable etc.). En effet, sur le plan national son utilisation est passée de 34,7% à 2%, tandis que l'utilisation de lampe chargeable est passée de 4,3 à 15,2%.

3.2.2 : Source d'énergie pour la cuisine

En milieu rural, neuf ménages sur dix utilisent du bois ou du charbon de bois comme principale source d'énergie pour la cuisine. En milieu urbain, cette proportion baisse à six ménages, car trois ménages sur dix utilisent le gaz.

Le ménage a tendance à migrer vers les combustibles non solides (le gaz) quand le chef de ménage a un niveau d'instruction élevé.

La plupart des ménages au Burkina Faso utilisent le bois de chauffe (76,0%) et le charbon de bois (11,9%) comme combustibles. Ainsi, avec les résidus agricoles et les bouses d'animaux, le combustible solide constitue la principale catégorie de source d'énergie utilisée pour la cuisson des aliments (soit au total 88,7%). Le bois de chauffe reste le plus utilisé en milieu urbain (42,6%) et en milieu rural (89,6%). La prééminence du bois de chauffe et du charbon de bois parmi les sources principales d'énergies de cuisson est inquiétante car elle implique de fortes pressions sur le couvert végétal national et sur l'environnement en général. L'utilisation des énergies alternatives comme le gaz (10,2%), le pétrole (0,1%) ou l'électricité (0,5%) reste toujours à un niveau faible.

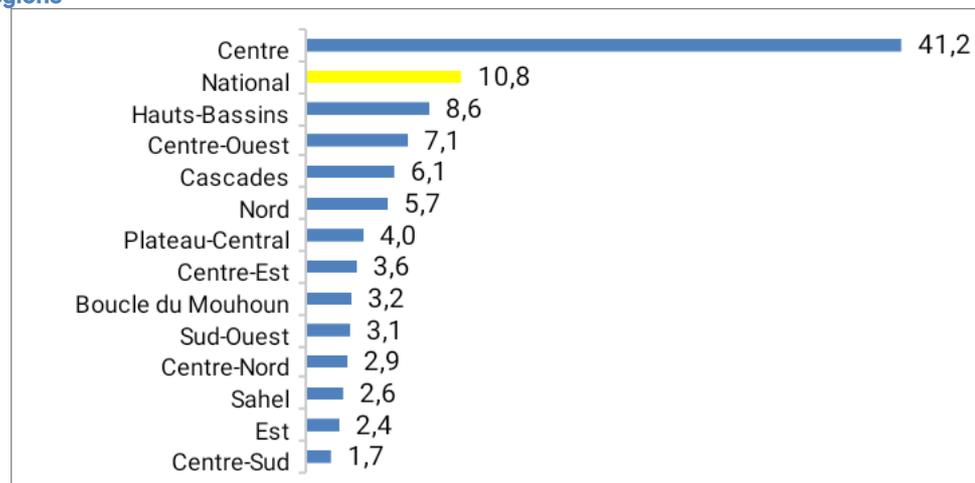
Tableau 6 : Répartition des ménages selon le type d'énergie utilisée pour la cuisine et le milieu de résidence

	Electricité	Gaz	Pétrole, huile	Charbon de bois	Bois de chauffe	Résidus agricoles	Bouse d'animaux	Autre	Total
National	0,5	10,2	0,1	11,9	76,0	0,7	0,1	0,6	100,0
Urbain	1,7	33,0	0,1	21,2	42,6	0,0	0,0	1,4	100,0
Rural	0,0	0,9	0,0	8,1	89,6	1,0	0,1	0,3	100,0

Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

La politique nationale en matière de protection de l'environnement est de réduire considérablement l'utilisation de combustibles solides. Une des alternatives est d'utiliser les combustibles non solides (gaz, électricité, pétrole/huile). Seule la région du Centre semble réaliser une bonne performance quant à l'utilisation des combustibles non solides. En effet, 41,2% des ménages de cette région les utilisent comme principale source d'énergie pour la cuisine. Cette proportion est largement au-dessus de la moyenne nationale qui se situe autour de 10,8%.

Graphique 11 : Taux d'utilisation de combustibles non solides pour la cuisine suivant les régions



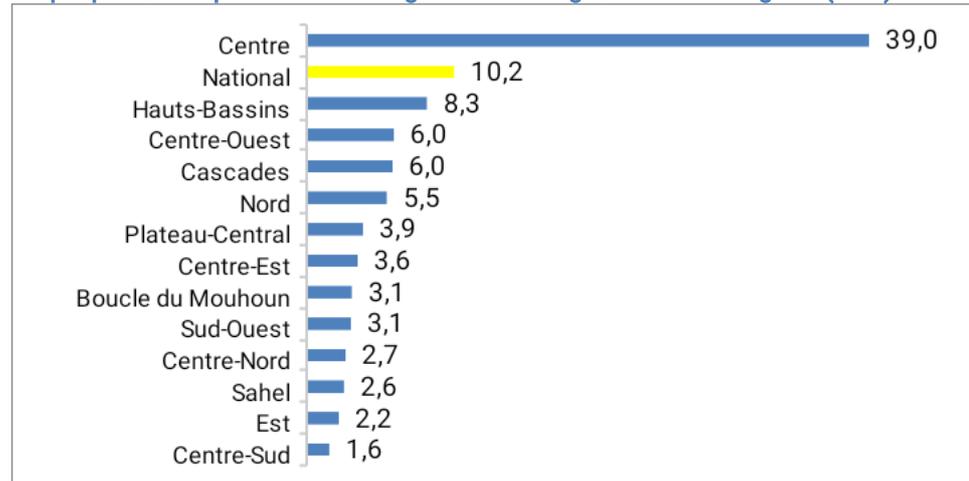
Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

L'utilisation du combustible non solide est beaucoup plus faible en milieu rural

(1,0% des ménages) qu'en milieu urbain (34,8% des ménages).

Le gaz est le plus utilisé parmi les combustibles non solides. Là encore, seule la région du Centre avec une proportion de 39% est au-dessus de la moyenne nationale. Les proportions des ménages utilisant le gaz est en dessous de 10% dans les autres régions.

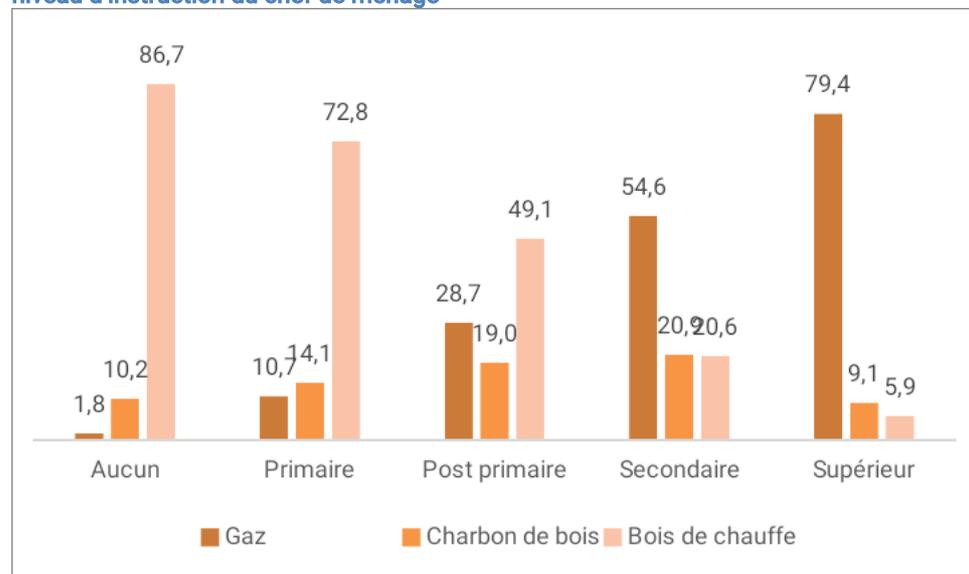
Graphique 12 : Proportion des ménages utilisant le gaz suivant les régions (en %)



Source: INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus la propension du ménage à utiliser le gaz comme combustible non solide est importante. En effet, sur dix ménages dont le chef possède un niveau d'instruction supérieur, huit utilisent principalement le gaz pour la cuisson des aliments. A contrario, sur dix ménages dont le chef possède un niveau d'instruction primaire, neuf utilisent principalement le bois ou le charbon de bois pour la cuisson des aliments. Cette proportion est encore plus forte (96,9%) parmi les chefs de ménages sans aucun niveau d'instruction.

Graphique 13 : Proportions (%) des ménages utilisant le bois, le charbon de bois et le gaz par niveau d'instruction du chef de ménage



Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Nonobstant, la faible utilisation du gaz comme principale source d'énergie pour la cuisson des aliments au niveau national, on note une progression de la proportion des ménages qui l'utilisent dans le temps. En effet, elle est passée de 1,6% à 10,2% en l'espace d'une vingtaine d'année.

Tableau 7 : Energie utilisée pour la cuisine selon les enquêtes

	RGPH(1996)	RGPH(2006)	EICVM (2009)	EMC (2014)	ENESI (2015)
Electricité	0	0,2	0,1	0,1	0,5
Gaz	1,6	4,7	5,8	9,8	10,2
Pétrole, huile	0,3	0,3	0,5	0	0,1
Charbon de bois	1,3	3,6	7,3	6,9	11,9
Bois de chauffe	94	88,2	84,8	81,5	76,0

Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Par contre, si on peut saluer la baisse tendancielle de l'utilisation du bois de chauffe, on se rend vite compte qu'il y a comme un effet de substitution par le charbon de bois dont la proportion des ménages l'utilisant dans la cuisine passe de 1,3% en 1996 à 11,9% en 2015.

3.2.3 : Equipements de transport

Les engins à deux roues restent le moyen de transport le plus développé : neuf ménages sur dix en possèdent.

9 ménages sur 10 possèdent des moyens de transport à deux roues

8 ménages sur 10 ont au moins une bicyclette

-Près de la moitié des ménages ont au moins une mobylette

3% des ménages possèdent une voiture.

1,3% ont un tricycle

En 2015, neuf ménages sur dix possèdent au moins un moyen de transport. Les principaux équipements de transport des ménages burkinabè sont : la bicyclette, la moto, la charrette. En effet, une proportion importante de ménages (89,8%) possèdent au moins une bicyclette ou une moto.

Sur dix ménages, neuf disposent au moins d'une bicyclette et la moitié d'une mobylette. Par ailleurs, la voiture, moyen de transport le plus onéreux pour les ménages « ordinaires » est possédée par seulement 3% des ménages au niveau national.

Tableau 8 : Répartition des ménages selon le moyen de transport possédé et selon le milieu de résidence (%)

Moyens de déplacement	Au moins un moyen de transport	Voiture	Moto/mobylette	Bicyclette/vélo	Voiturette/Tri-cycle	Charrette
National	91,0	3,0	49,0	79,5	1,3	32,3
Urbain	91,4	9,0	69,9	66,0	1,1	11,3
Rural	90,8	0,5	40,5	85,0	1,4	40,9

Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Dans l'ensemble, la proportion des ménages possédant au moins un équipement de transport ne diffère pas significativement selon le milieu de résidence. Ainsi, dans le milieu urbain comme dans le milieu rural, neuf ménages sur dix possèdent au moins un équipement de transport. Cependant, cette proportion des ménages diffère significativement entre le milieu urbain et le milieu rural en fonction de la nature des équipements de transport considérés. En exemple, les ménages du milieu urbain sont plus équipés en moto (69,9% contre 40,5% en milieu rural) alors que ceux du milieu rural sont plus équipés en bicyclette (85% contre 66% en milieu urbain).

Une progression remarquable des ménages possédant au moins une mobylette

Globalement, les ménages se procurent de plus en plus les moyens de transport tels que la moto, et dans une moindre mesure, la voiture. En effet, la part des ménages possédant au moins une moto est passée de 26% en 2006 (RGPH) à 49% en 2015 (ENESI). Entre 2009 et 2015, la proportion des ménages possédant au moins une voiture a progressé de 2,3% à 3% essentiellement induit par le milieu urbain.

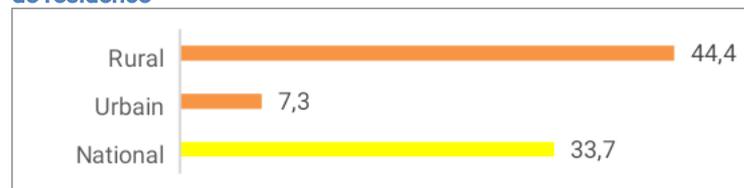
Tableau 9 : Evolution du taux de possession de certains équipements de transport par les ménages (%)

Equipement de transport	RGPH (2006)	EICVM (2009-2010)	ENESI (2015)
Bicyclette	78,4	75,4	79,5
Mobylette	26,0	31,8	49,0
Voiture	2,0	2,3	3,0

Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Quatre ménages ruraux sur dix possèdent la charrue

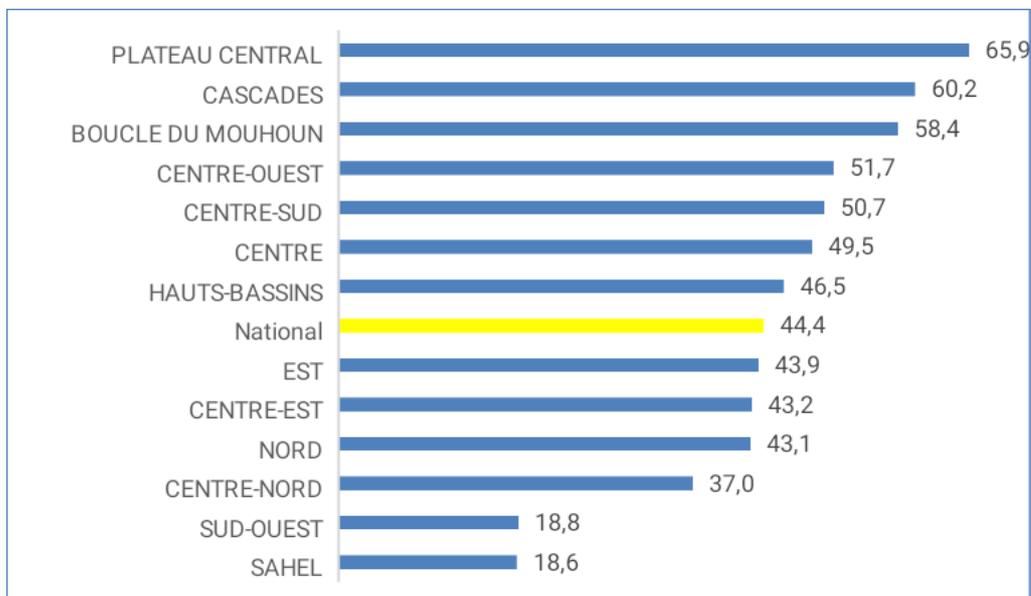
Les ménages burkinabè, majoritairement agricoles, utilisent généralement la charrue pour les travaux champêtres. Ainsi, la possession de charrue est principalement le fait des ménages ruraux. En 2015, 44,4% des ménages du milieu rural sont équipés d'une charrue au moins, contre 7,3% pour les ménages urbains. Dans l'ensemble, un tiers des ménages burkinabè (33,7%) possède au moins une charrue.

Graphique 14 : Proportion en % des ménages possédant au moins une charrue selon le milieu de résidence

Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

En milieu rural, seules les régions de l'Est, du Centre-Est, du Nord, du Centre Nord, du Sud-ouest et du Sahel et du Centre sont en dessous de la moyenne nationale (44,4%) en termes de possession de charrue. Par ailleurs, sur deux ménages dans le Plateau-Central, les Cascades et dans la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, et le Centre-Sud, un possède une charrue.

Graphique 15 : Proportion en % des ménages possédant au moins une charrue en milieu rural suivant les régions



Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

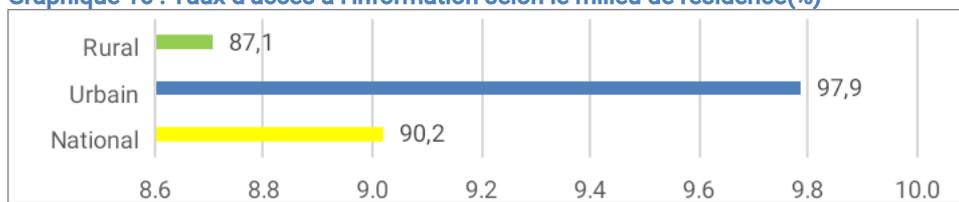
3.3.4 : Biens d'équipement de communication

Neufs ménages sur 10 ont accès à l'information

Le taux d'accès à l'information est la proportion des ménages ayant accès à l'information. Un ménage a accès à l'information s'il possède au moins un des équipements de communication suivants : poste radio, téléviseur, décodeur, chaîne HI-FI, lecteur DVD, téléphone fixe, téléphone portable, ordinateur.

Sur cette base et au niveau national, neuf ménages sur dix ont accès à l'information en 2015. Selon le milieu de résidence, on note une disparité quant à l'accès des ménages à l'information. En effet, la quasi-totalité des ménages urbains (97,9%) ont accès à l'information tandis que dans milieu rural le taux d'accès à l'information est estimé à 87,1%.

Graphique 16 : Taux d'accès à l'information selon le milieu de résidence(%)

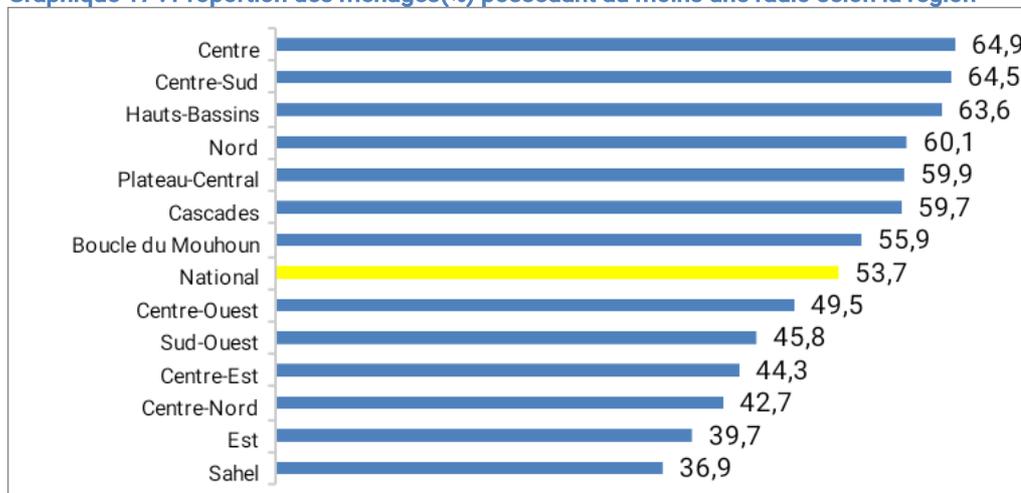


Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Selon la région, la possession des biens d'équipement de communication chez les ménages dans le Centre est remarquable. En effet, 96,2% des ménages possèdent un téléphone portable dans le Centre alors que le Sahel enregistre 69,4%. Quant aux ordinateurs, 18,1% des ménages de la région du Centre en possèdent au moins un, contre seulement 0,8% pour la région de la Boucle du Mouhoun, une des régions les plus pauvres du pays en 2014.

En 2015, 53,7% des ménages burkinabè possèdent un poste radio. Il y a des disparités entre les régions quant à l'accès à l'information à travers la radio. En effet, pendant que 36,9% des ménages possèdent une radio dans le Sahel, 64,9% des ménages en possèdent dans le Centre.

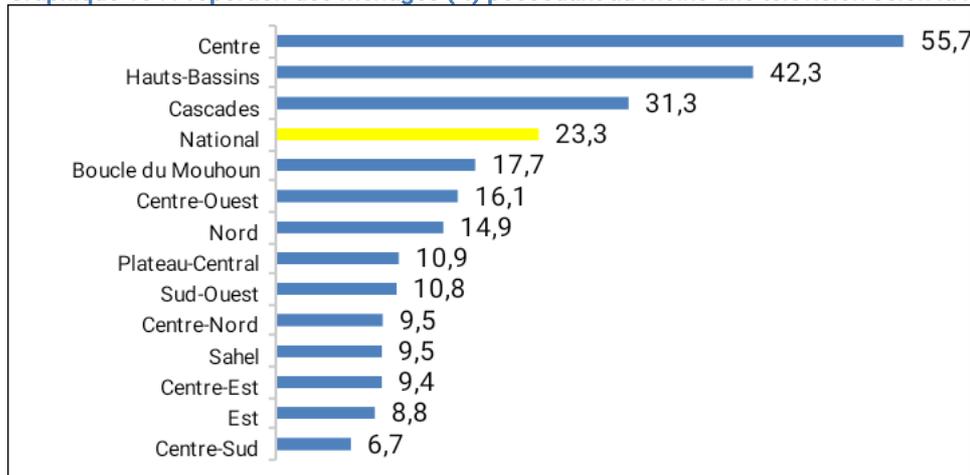
Graphique 17 : Proportion des ménages(%) possédant au moins une radio selon la région



Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

L'accès à la télévision est principalement le fait des ménages urbains. En effet, dans les régions du Centre et des Hauts bassins où sont situées les deux plus grandes villes du pays, au moins quatre ménages sur 10 ont accès à l'information via la télévision (55,7% et 42,3% respectivement).

Graphique 18 : Proportion des ménages (%) possédant au moins une télévision selon la région



Source: INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Dans l'ensemble, plus de huit ménages sur 10 (86,7%) possèdent un téléphone portable. Cette proportion a considérablement augmenté par rapport à son niveau de 2009 (46,0%). Le téléphone portable est le plus utilisé en milieu urbain (96,4%).

Les biens tels que l'ordinateur (15,7%), le téléphone fixe (3,9%) et la chaîne HI-FI (12,20%) sont les moins possédés dans le milieu urbain.

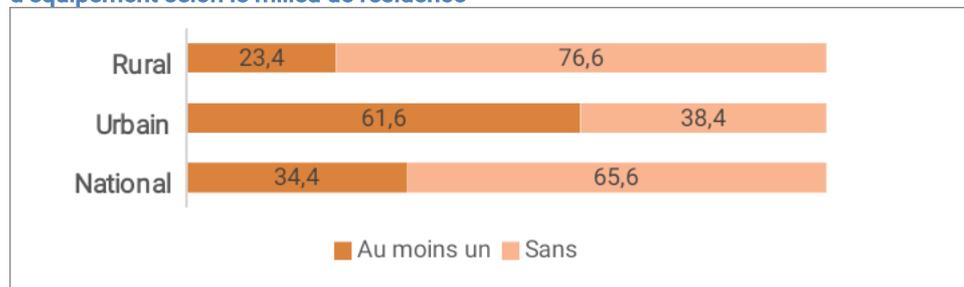
3.3.5 : Autres biens d'équipement

Les autres biens d'équipement considérés ici sont les suivants : le réfrigérateur, le congélateur, les brasseurs, le ventilateur, le climatiseur, la bouteille à gaz, la plaque solaire, le réchaud à pétrole, le réchaud à gaz, la cuisinière.

Au niveau national, environ deux tiers des ménages ne possèdent aucun de ces biens

Au niveau national, environ deux tiers des ménages ne possèdent aucun de ces autres biens d'équipement. Cette situation est très disparate selon le milieu de résidence. En milieu rural, près de huit ménages sur dix n'en possèdent pas tandis qu'en milieu urbain, cette proportion est réduite à moins de quatre ménages sur dix.

Graphique 19 : Répartition des ménages (%) possédant au moins un des autres biens d'équipement selon le milieu de résidence



Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Selon la nature des autres biens d'équipement, les bouteilles à gaz sont les plus fréquents (50,0%) en milieu urbain contre 1,7% en milieu rural. Ensuite, suivent les cuisinières (30,9% en milieu urbain contre 0,7% en milieu rural) et les réfrigérateurs (17,6% en milieu urbain). En revanche, la proportion des ménages possédant des plaques solaires est nettement plus élevée en milieu rural (21,9%) qu'en milieu urbain (8,3%).

Tableau 10 : Possession des autres biens d'équipement par les ménages (en %) selon le milieu de résidence

	Réfrigé- rateur	Congéla- teur	Réchaud à gaz	Cuisin- ière	Réchaud à pétrole	Climati- seur	Ventila- teur	Brass- eur	Bouteille à gaz	Plaque solaire
Urbain	17,6	5,2	10,4	30,9	0,5	2,6	37,1	17,2	50,0	8,3
Rural	0,4	0,3	0,4	0,7	0,2	0,0	1,6	0,1	0,7	21,9
National	5,4	1,7	3,3	9,5	0,3	0,8	11,9	5,1	15,7	17,9

Source : INSD, 2015, *Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel*

Sur dix ménages urbains, la moitié possède une bouteille de gaz, quatre disposent d'un ventilateur, trois d'une cuisinière, deux d'un réfrigérateur ou d'un brasseur, un réchaud à gaz.

Sur dix ménages ruraux, deux possèdent une plaque solaire. En outre, la possession des autres biens d'équipement par les ménages ruraux reste très limitée.

CONCLUSION

L'analyse du cadre de vie et des équipements des ménages à travers l'ENESI a révélé des progrès notables en matière d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et des équipements des ménages. L'approvisionnement en eau potable s'est considérablement amélioré entre 2009 et 2015. Cependant des efforts doivent être consentis dans la boucle du Mouhoun et au Nord.

En matière d'assainissement la nature demeure le principal lieu d'aisance des populations mais le phénomène est en nette régression (baisse de 9,1 points par rapport à 2014), au profit des latrines améliorées qui sont en hausse de 11,6 points. Il faut encourager surtout la construction des latrines améliorées en milieu rural. Il est nécessaire de mettre en place des infrastructures adéquates pour permettre aux ménages d'évacuer leurs eaux usées et ordures ménagères aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Par ailleurs, les décideurs politiques doivent continuer à promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire pour l'éclairage des ménages et l'utilisation du gaz pour la cuisine.

ANNEXES STATISTIQUES

Annexes 1 : Principales sources d'accès à l'eau par les ménages

	Robinet individuel (abonnement ONEA)	Robinet commun (abonnement individuel ONEA)	Revendeur d'eau de robinet	Borne fontaine	Forage	Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	Puit busé ordinaire	Puit ordinaire	Rivière / lac / Marigot	Autre	Total
National	10,1	5,6	3,2	11,8	44,2	3,5	5,8	14,2	1,6	0,1	100,0
Milieu de résidence											
Urbain	34,2	18,1	10,0	22,9	8,7	0,7	1,7	3,5	0,0	0,2	100,0
Rural	0,3	0,5	0,4	7,3	58,6	4,7	7,5	18,5	2,2	0,0	100,0
Région											
Boucle du Mouhoun	2,3	1,6	1,8	5,9	20,7	4,3	18,3	45,1	0,0	0,1	100,0
Cascades	7,7	4,9	2,8	18,4	48,6	0,9	3,0	8,0	5,5	0,2	100,0
Centre	37,9	17,8	9,0	17,6	15,0	0,6	0,3	1,8	0,0	0,1	100,0
Centre-Est	2,7	1,8	1,4	9,2	62,5	2,6	4,6	8,0	7,1	0,1	100,0
Centre-Nord	2,3	3,2	0,2	4,7	78,7	2,0	3,6	5,2	0,2	0,0	100,0
Centre-Ouest	6,6	5,2	2,1	14,1	53,2	1,8	3,8	12,5	0,8	0,0	100,0
Centre-Sud	2,0	0,5	0,4	5,6	61,8	17,7	4,0	7,8	0,0	0,1	100,0
Est	2,4	0,8	1,1	19,6	57,9	4,2	2,4	8,8	2,8	0,0	100,0
Hauts-Bassins	11,4	8,8	6,0	18,9	19,6	0,6	6,6	26,5	1,6	0,0	100,0
Nord	5,1	3,0	1,0	5,8	37,7	5,7	21,6	19,9	0,0	0,1	100,0
Plateau-Central	2,9	0,8	2,9	10,0	65,5	13,7	2,8	1,1	0,0	0,2	100,0
Sahel	1,7	1,0	1,0	5,1	64,6	2,9	2,8	20,5	0,4	0,0	100,0
Sud-Ouest	2,0	1,7	1,9	4,5	70,4	0,5	1,9	11,0	6,1	0,0	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage											
Salarié du public ou parapublic	43,3	21,8	4,0	12,6	13,6	0,8	0,8	3,0	0,0	0,2	100,0
Salarié du privé FORMEL	44,4	17,9	8,6	21,4	6,0	0,0	1,1	0,5	0,0	0,2	100,0
Salarié du privé INFORMEL	21,2	16,0	11,6	22,5	18,9	1,5	3,2	4,4	0,2	0,4	100,0
Employeur	14,8	6,5	3,5	9,4	44,6	1,9	4,9	11,7	2,6	0,0	100,0
Trav. Compte Propre	3,8	2,4	1,9	9,8	52,5	4,1	6,7	16,8	2,0	0,0	100,0
Travailleur familial	4,3	2,7	1,1	18,0	31,0	8,2	11,8	22,3	0,5	0,0	100,0
Apprenti	11,3	13,9	5,1	16,1	47,9	0,0	5,7	0,0	0,0	0,0	100,0
Inclassable	9,9	7,9	2,2	28,6	33,4	5,6	3,2	6,2	0,0	3,0	100,0
Chômeur	25,9	27,4	10,8	21,1	8,9	0,0	2,7	3,2	0,0	0,0	100,0
Inactif	24,4	7,0	4,6	12,6	34,1	1,7	3,9	11,1	0,7	0,0	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun	3,8	2,0	1,9	10,5	52,8	4,1	6,5	16,3	2,1	0,0	100,0
Primaire	12,5	7,4	5,7	15,3	35,3	2,9	6,5	14,0	0,4	0,0	100,0
Post primaire	26,2	13,4	6,8	16,8	22,3	2,5	3,5	7,9	0,5	0,2	100,0
Secondaire	37,5	23,2	6,1	14,0	13,2	1,0	1,3	3,0	0,0	0,6	100,0
Supérieur	53,7	29,0	5,0	8,0	3,3	0,0	0,2	1,0	0,0	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage											
Homme	9,5	5,3	3,0	11,9	44,3	3,6	5,6	15,0	1,8	0,1	100,0
Femme	13,2	6,9	4,4	11,5	43,5	3,1	7,3	9,6	0,6	0,0	100,0
Taille du ménage											
Une ou deux personnes	11,3	12,7	5,5	12,6	35,8	2,7	6,4	11,7	1,1	0,2	100,0
Trois ou quatre personnes	10,1	7,1	4,2	11,8	41,4	3,8	6,5	13,5	1,6	0,1	100,0
Cinq ou six personnes	11,3	4,6	2,5	13,0	45,2	2,9	5,0	14,1	1,3	0,0	100,0
Sept personnes ou plus	8,7	1,9	1,9	10,6	49,4	4,1	5,7	15,8	1,9	0,0	100,0
Tranche d'âge de l'enquêté											
15-24 ans	2,4	5,1	3,7	18,3	40,5	5,0	9,6	12,6	2,7	0,0	100,0
25-34 ans	5,7	7,7	4,5	11,6	41,9	3,8	7,5	15,3	1,9	0,2	100,0
35-44 ans	6,6	8,6	3,3	11,5	43,2	3,1	6,4	15,9	1,2	0,1	100,0
45-54 ans	10,1	7,9	4,1	13,0	41,2	2,9	4,8	14,5	1,6	0,1	100,0
55-64 ans	12,1	5,7	3,4	13,2	42,1	3,1	5,1	13,7	1,6	0,0	100,0
65 ans et plus	12,7	2,4	2,5	11,4	44,6	3,9	5,5	14,4	2,6	0,1	100,0

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexes 2 : Type de lieu d'aisance

	Toilette à chasse d'eau manuelle (TCM)	Toilettes à chasse d'eau automatique ou mécanique	Latrines ECOSAN	Latrines VIP	Latrines SAMPLAT simple	Latrines traditionnelles	Dans la nature	Autre	Total
National	1,0	1,3	2,4	5,5	11,5	36,8	41,4	0,2	100,0
Milieu de résidence									
Urbain	3,4	4,4	3,6	14,3	27,2	40,7	6,0	0,4	100,0
Rural	0,1	0,0	1,9	1,9	5,1	35,3	55,8	0,1	100,0
Région									
Boucle du Mouhoun	0,1	0,1	0,3	1,3	4,5	53,3	39,9	0,6	100,0
Cascades	0,5	0,9	9,7	2,8	9,4	36,9	39,9	0,0	100,0
Centre	4,6	5,7	3,0	15,2	24,7	36,6	9,7	0,4	100,0
Centre-Est	0,6	0,3	4,5	3,4	12,9	17,2	61,2	0,0	100,0
Centre-Nord	0,0	0,0	0,1	11,2	11,8	45,1	31,8	0,0	100,0
Centre-Ouest	0,6	1,2	6,7	2,3	8,5	31,9	48,6	0,2	100,0
Centre-Sud	0,3	0,0	0,5	0,4	0,7	20,8	77,1	0,2	100,0
Est	0,0	0,0	0,4	4,8	7,6	22,3	64,7	0,1	100,0
Hauts-Bassins	0,6	0,8	1,5	3,6	19,2	55,2	19,1	0,0	100,0
Nord	0,1	0,5	0,3	3,3	7,5	49,0	39,2	0,2	100,0
Plateau-Central	0,2	0,0	7,5	5,5	4,4	34,9	47,4	0,0	100,0
Sahel	0,2	0,2	0,1	0,2	3,9	32,1	63,4	0,1	100,0
Sud-Ouest	0,4	0,0	0,7	2,0	3,5	26,1	66,8	0,5	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage									
Salarié du public ou parapublic	6,2	8,6	5,0	20,9	28,9	27,7	2,5	0,1	100,0
Salarié du privé FORMEL	6,4	11,4	2,9	23,4	24,1	29,9	1,1	0,7	100,0
Salarié du privé INFORMEL	1,4	1,9	3,4	10,0	25,9	47,7	8,9	0,8	100,0
Employeur	2,4	2,1	11,3	7,0	11,5	40,3	25,3	0,0	100,0
Trav. Compte Propre	0,3	0,2	1,7	2,8	7,6	36,1	51,2	0,1	100,0
Travailleur familial	0,3	0,4	0,4	2,8	8,4	31,6	55,7	0,4	100,0
Apprenti	0,0	0,0	5,8	1,5	13,6	59,1	20,0	0,0	100,0
Inclassable	3,4	0,0	2,0	8,9	16,6	39,3	29,8	0,0	100,0
Chômeur	2,7	2,1	3,3	14,9	33,6	38,7	4,7	0,0	100,0
Inactif	1,9	2,4	1,5	9,4	15,7	40,6	28,1	0,3	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage									
Aucun	0,2	0,1	1,9	3,2	7,2	35,2	52,1	0,1	100,0
Primaire	0,7	0,7	2,9	5,4	16,8	45,4	27,4	0,7	100,0
Post primaire	1,5	3,6	4,1	11,7	23,9	40,4	14,7	0,1	100,0
Secondaire	5,8	7,4	4,0	18,6	27,4	32,6	4,2	0,0	100,0
Supérieur	12,3	14,1	4,0	21,7	23,9	24,0	0,0	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage									
Homme	1,0	1,1	2,3	5,2	11,1	37,5	41,6	0,2	100,0
Femme	1,2	2,1	2,6	6,9	13,4	33,4	40,2	0,2	100,0
Taille du ménage									
Une ou deux personnes	1,5	1,5	3,5	7,6	15,3	35,0	35,5	0,2	100,0
Trois ou quatre personnes	1,0	1,4	2,1	5,5	12,2	36,6	40,8	0,4	100,0
Cinq ou six personnes	1,3	1,5	2,3	6,3	12,0	36,1	40,3	0,2	100,0
Sept personnes ou plus	0,7	0,9	2,1	3,8	8,8	38,4	45,2	0,1	100,0
Tranche d'âge de l'enquêté									
15-24 ans	0,0	0,1	0,8	1,6	10,2	41,4	45,9	0,0	100,0
25-34 ans	0,7	0,4	1,5	4,5	10,5	35,6	46,8	0,0	100,0
35-44 ans	0,6	0,7	2,4	5,1	11,8	38,9	40,5	0,1	100,0
45-54 ans	0,9	1,6	2,2	6,5	13,6	35,9	38,9	0,3	100,0
55-64 ans	1,3	2,1	2,2	5,7	11,9	38,2	38,4	0,4	100,0
65 ans et plus	2,1	1,1	2,6	5,3	11,8	36,2	40,8	0,2	100,0

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexes 3 : Type de lieu d'aisance en milieu urbain (classification détaillée)

	Toilette à chasse d'eau manuelle (TCM)	Toilettes à chasse d'eau automatique ou mécanique	Latrines ECOSAN	Latrines VIP	Latrines SAMPLAT simple	Latrines traditionnelles	Dans la nature	Autre	Total
Milieu Urbain	3,4	4,4	3,6	14,3	27,2	40,7	6,0	0,4	100,0
Régions									
Boucle du Mouhoun	1,1	0,7	2,5	8,3	12,4	71,6	3,0	0,5	100,0
Cascades	1,8	3,6	4,2	6,3	33,1	50,6	0,4	0,0	100,0
Centre	5,3	6,6	3,4	17,4	27,8	36,6	2,3	0,5	100,0
Centre-Est	1,3	1,5	7,3	11,3	24,7	26,9	27,0	0,0	100,0
Centre-Nord	0,0	0,0	1,1	17,4	14,8	53,9	12,7	0,0	100,0
Centre-Ouest	3,0	6,2	6,7	10,7	30,1	35,3	7,7	0,2	100,0
Centre-Sud	2,6	0,0	5,3	3,8	3,9	41,6	40,8	1,9	100,0
Est	0,0	0,6	1,7	23,8	25,3	31,3	16,2	1,1	100,0
Hauts-Bassins	1,4	1,8	3,6	7,6	36,1	47,3	2,2	0,1	100,0
Nord	0,5	3,7	2,4	17,1	23,0	45,4	7,5	0,5	100,0
Plateau-Central	0,0	0,0	3,4	40,5	12,3	30,9	13,0	0,0	100,0
Sahel	2,3	2,5	1,4	2,5	24,4	60,7	5,1	1,2	100,0
Sud-Ouest	3,0	0,0	1,8	6,3	15,6	42,6	30,8	0,0	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage									
Salarié du public ou parapublic	7,5	10,5	5,5	21,8	29,0	24,6	0,8	0,2	100,0
Salarié du privé FORMEL	6,9	12,3	3,1	24,3	23,3	28,2	1,2	0,8	100,0
Salarié du privé INFORMEL	1,8	2,5	2,1	12,4	29,4	48,4	2,3	1,1	100,0
Employeur	7,3	6,4	6,4	14,9	29,8	34,0	1,2	0,0	100,0
Trav. Compte Propre	1,7	1,7	3,7	9,5	24,6	46,2	12,4	0,3	100,0
Travailleur familial	0,0	2,2	2,6	5,3	31,8	46,3	11,8	0,0	100,0
Apprenti	0,0	0,0	0,0	3,4	29,9	56,9	9,8	0,0	100,0
Inclassable	7,0	0,0	4,1	18,2	21,0	47,2	2,4	0,0	100,0
Chômeur	3,0	2,4	3,7	16,9	38,1	32,9	2,8	0,0	100,0
Inactif	3,8	4,8	3,0	17,9	25,7	41,0	3,7	0,1	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage									
Aucun	0,9	0,8	3,0	10,8	24,2	47,7	12,2	0,4	100,0
Primaire	1,6	1,6	3,1	12,2	29,7	46,3	4,5	0,9	100,0
Post primaire	2,4	5,5	4,4	16,1	30,4	38,4	2,7	0,1	100,0
Secondaire	7,2	9,2	5,0	18,8	29,4	29,4	1,1	0,0	100,0
Supérieur	12,9	14,7	4,2	22,3	24,2	21,6	0,0	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage									
Homme	3,4	4,0	3,6	14,1	27,5	40,9	6,2	0,4	100,0
Femme	3,5	5,9	3,9	15,2	25,9	39,8	5,5	0,3	100,0
Taille du ménage									
Une ou deux personnes	3,0	3,6	3,8	15,9	28,0	40,3	5,1	0,2	100,0
Trois ou quatre personnes	3,0	4,4	3,1	13,7	27,7	41,1	6,1	0,9	100,0
Cinq ou six personnes	4,4	5,0	3,6	14,5	26,7	39,8	5,8	0,2	100,0
Sept personnes ou plus	3,3	4,4	4,3	13,4	26,1	41,2	7,3	0,0	100,0
Tranche d'âge du chef du ménage									
15-24 ans	0,0	0,5	3,4	6,8	21,8	57,6	9,9	0,0	100,0
25-34 ans	2,7	1,4	2,6	15,0	28,3	42,1	7,9	0,0	100,0
35-44 ans	1,7	2,4	3,2	13,9	28,1	44,5	5,8	0,4	100,0
45-54 ans	2,8	4,9	3,3	13,8	29,2	40,6	4,8	0,6	100,0
55-64 ans	3,9	6,4	4,9	13,9	25,9	39,4	5,3	0,3	100,0
65 ans et plus	6,9	4,1	3,6	14,0	25,4	38,8	6,9	0,4	100,0

Annexes 4 : Mode d'évacuation des ordures

	Enlèvement par une charrette / camion	Bac à ordures	Dépotoir	Jetées dans la nature	Enterrées, brûlées	Versé dans la fosse simple/fumière	Recyclées	Autre	Total
--	---------------------------------------	---------------	----------	-----------------------	--------------------	------------------------------------	-----------	-------	-------

National	6,5	6,9	4,5	53,7	3,4	23,8	1,1	0,1	100,0
Milieu de résidence									
Urbain	22,4	22,7	10,5	28,7	8,0	7,3	0,2	0,2	100,0
Rural	0,0	0,4	2,0	63,9	1,5	30,5	1,5	0,1	100,0
Région									
Boucle du Mouhoun	0,4	3,1	2,6	63,3	3,8	24,2	2,6	0,0	100,0
Cascades	1,3	7,5	6,2	61,3	4,4	19,3	0,0	0,0	100,0
Centre	29,9	22,1	9,1	26,9	4,9	6,9	0,2	0,2	100,0
Centre-Est	0,6	2,1	1,4	61,9	3,5	30,1	0,4	0,0	100,0
Centre-Nord	0,0	3,7	0,1	48,5	1,1	46,6	0,0	0,0	100,0
Centre-Ouest	1,6	3,5	1,1	73,6	3,0	16,8	0,3	0,0	100,0
Centre-Sud	0,5	0,6	0,8	46,9	1,3	50,0	0,0	0,0	100,0
Est	0,0	2,3	0,5	83,7	5,6	7,9	0,0	0,0	100,0
Hauts-Bassins	7,4	10,6	18,0	45,4	4,5	13,4	0,5	0,3	100,0
Nord	2,3	2,1	0,9	39,8	2,0	52,0	0,8	0,0	100,0
Plateau-Central	0,6	3,5	1,8	38,1	2,0	52,3	1,6	0,1	100,0
Sahel	1,3	1,0	0,6	61,6	1,2	25,7	8,4	0,3	100,0
Sud-Ouest	0,0	2,4	0,2	87,8	2,5	6,5	0,5	0,1	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage									
Salarié du public ou parapublic	27,4	28,1	8,6	24,6	7,7	3,5	0,1	0,0	100,0
Salarié du privé FORMEL	29,1	25,9	10,7	22,2	8,2	2,5	1,4	0,0	100,0
Salarié du privé INFORMEL	17,5	18,0	10,8	36,3	6,8	10,4	0,2	0,1	100,0
Employeur	8,4	11,6	2,2	52,9	3,5	21,1	0,1	0,3	100,0
Trav. Compte Propre	2,0	2,6	3,2	59,5	2,3	28,6	1,5	0,1	100,0
Travailleur familial	3,5	3,7	2,9	57,9	3,2	28,8	0,0	0,0	100,0
Apprenti	4,4	13,8	5,6	60,0	1,8	14,2	0,0	0,0	100,0
Inclassable	6,5	12,8	10,5	52,7	3,9	7,9	5,6	0,0	100,0
Chômeur	30,5	18,4	10,9	30,7	7,0	2,4	0,0	0,0	100,0
Inactif	13,6	12,9	5,8	47,2	5,4	14,8	0,1	0,1	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage									
Aucun	1,8	2,6	2,9	61,4	2,5	27,5	1,3	0,1	100,0
Primaire	8,7	9,1	7,9	46,1	4,0	22,7	1,4	0,1	100,0
Post primaire	18,1	17,2	7,9	37,4	5,1	13,9	0,4	0,0	100,0
Secondaire	22,7	28,9	9,2	26,1	9,5	3,6	0,1	0,0	100,0
Supérieur	43,7	32,1	5,2	9,6	7,1	2,3	0,1	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage									
Homme	6,1	6,6	4,6	54,3	3,1	23,9	1,3	0,1	100,0
Femme	8,5	8,6	3,7	50,6	5,0	23,2	0,3	0,1	100,0
Taille du ménage									
Une ou deux personnes	10,9	11,3	5,5	49,1	5,0	17,0	1,1	0,0	100,0
Trois ou quatre personnes	7,8	7,8	5,1	53,6	3,5	21,1	1,1	0,0	100,0
Cinq ou six personnes	6,3	6,6	4,5	53,9	3,9	23,9	0,9	0,0	100,0
Sept personnes ou plus	3,6	4,4	3,4	55,8	2,2	28,9	1,4	0,2	100,0
Tranche d'âge de l'enquête									
15-24 ans	3,1	7,3	3,4	50,9	1,4	26,9	7,1	0,0	100,0
25-34 ans	6,0	5,7	3,5	53,5	4,2	24,8	2,2	0,0	100,0
35-44 ans	5,8	8,3	4,9	58,2	3,2	18,2	1,4	0,1	100,0
45-54 ans	7,4	8,3	5,1	51,5	4,0	22,8	0,9	0,0	100,0
55-64 ans	7,4	7,5	5,2	51,3	3,7	24,3	0,4	0,2	100,0
65 ans et plus	6,9	6,4	3,6	53,7	2,7	24,6	1,8	0,2	100,0

Annexes 5: Mode d'évacuation des ordures adéquat

	Adéquat (Enlèvement , bac, dépotoir, recyclage)	Non adéquat	Total
National	19,0	81,0	100,0
Milieu de résidence			
Urbain	55,9	44,1	100,0
Rural	4,0	96,0	100,0

Région			
Boucle du Mouhoun	8,6	91,4	100,0
Cascades	15,0	85,0	100,0
Centre	61,2	38,8	100,0
Centre-Est	4,4	95,6	100,0
Centre-Nord	3,8	96,2	100,0
Centre-Ouest	6,6	93,4	100,0
Centre-Sud	1,8	98,2	100,0
Est	2,8	97,2	100,0
Hauts-Bassins	36,5	63,5	100,0
Nord	6,1	93,9	100,0
Plateau-Central	7,6	92,4	100,0
Sahel	11,2	88,8	100,0
Sud-Ouest	3,1	96,9	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	64,2	35,8	100,0
Salarié du privé FORMEL	67,1	32,9	100,0
Salarié du privé INFORMEL	46,5	53,5	100,0
Employeur	22,2	77,8	100,0
Trav. Compte Propre	9,4	90,6	100,0
Travailleur familial	10,1	89,9	100,0
Apprenti	23,9	76,1	100,0
Inclassable	35,4	64,6	100,0
Chômeur	59,8	40,2	100,0
Inactif	32,4	67,6	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	8,5	91,5	100,0
Primaire	27,0	73,0	100,0
Post primaire	43,6	56,4	100,0
Secondaire	60,9	39,1	100,0
Supérieur	81,0	19,0	100,0
Sexe du chef de ménage			
Homme	18,6	81,4	100,0
Femme	21,1	78,9	100,0
Taille du ménage			
Une ou deux personnes	28,8	71,2	100,0
Trois ou quatre personnes	21,8	78,2	100,0
Cinq ou six personnes	18,3	81,7	100,0
Sept personnes ou plus	12,8	87,2	100,0
Tranche d'âge de l'enquêté			
15-24 ans	20,9	79,1	100,0
25-34 ans	17,5	82,5	100,0
35-44 ans	20,3	79,7	100,0
45-54 ans	21,7	78,3	100,0
55-64 ans	20,4	79,6	100,0
65 ans et plus	18,7	81,3	100,0

Annexes 6 : Mode d'évacuation des eaux usées adéquat

	Adéquat (Puisard, égout, fosse septique)	Non adéquat	Total
Milieu rural	0,3	99,7	100,0
Région			
Boucle du Mouhoun	0,1	99,9	100,0
Cascades	0,6	99,4	100,0
Centre	0,0	100,0	100,0
Centre-Est	0,0	100,0	100,0
Centre-Nord	0,9	99,1	100,0
Centre-Ouest	0,3	99,7	100,0
Centre-Sud	0,0	100,0	100,0

Est	0,4	99,6	100,0
Hauts-Bassins	0,0	100,0	100,0
Nord	1,0	99,0	100,0
Plateau-Central	0,0	100,0	100,0
Sahel	0,0	100,0	100,0
Sud-Ouest	0,0	100,0	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	2,9	97,1	100,0
Salarié du privé FORMEL	0,0	100,0	100,0
Salarié du privé INFORMEL	3,1	96,9	100,0
Employeur	0,7	99,3	100,0
Trav. Compte Propre	0,2	99,8	100,0
Travailleur familial	0,0	100,0	100,0
Apprenti	0,0	100,0	100,0
Inclassable	0,0	100,0	100,0
Chômeur	0,0	100,0	100,0
Inactif	0,0	100,0	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	0,2	99,8	100,0
Primaire	0,1	99,9	100,0
Post primaire	0,9	99,1	100,0
Secondaire	7,5	92,5	100,0
Supérieur	0,0	100,0	100,0
Sexe du chef de ménage			
Homme	0,3	99,7	100,0
Femme	0,4	99,6	100,0
Taille du ménage			
Une ou deux personnes	0,6	99,4	100,0
Trois ou quatre personnes	0,1	99,9	100,0
Cinq ou six personnes	0,4	99,6	100,0
Sept personnes ou plus	0,2	99,8	100,0
Tranche d'âge du chef de ménage			
15-24 ans	0,0	100,0	100,0
25-34 ans	0,0	100,0	100,0
35-44 ans	0,2	99,8	100,0
45-54 ans	0,4	99,6	100,0
55-64 ans	0,4	99,6	100,0
65 ans et plus	0,3	99,7	100,0

Annexes 7 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage

	Electricité (SONABEL plateforme multifonctionnelle)	Groupe électrogène	Energie solaire	Gaz	Bio Gaz	Pétrole, huile	Lampe chargeable	Torche à pile	Bois / tiges à bruler	Autre	Total
National	19,5	0,1	10,7	0,0	0,2	2,0	15,2	51,6	0,4	0,2	100,0
Milieu de résidence											
Urbain	60,7	0,1	5,2	0,1	0,1	0,7	14,0	18,7	0,0	0,3	100,0
Rural	2,7	0,1	12,9	0,0	0,3	2,6	15,6	65,0	0,5	0,2	100,0
Région											
Boucle du Mouhoun	6,3	0,4	13,3	0,1	0,0	1,1	47,6	30,9	0,0	0,3	100,0
Cascades	18,0	0,2	43,5	0,0	0,4	0,2	16,4	21,3	0,0	0,0	100,0
Centre	54,5	0,1	5,5	0,1	0,3	0,4	13,6	25,2	0,0	0,3	100,0
Centre-Est	6,2	0,0	6,4	0,1	0,6	0,7	5,3	80,7	0,0	0,0	100,0
Centre-Nord	7,1	0,0	10,3	0,0	0,0	0,0	5,8	76,1	0,6	0,0	100,0
Centre-Ouest	13,6	0,0	6,7	0,0	0,2	4,9	13,6	60,7	0,2	0,2	100,0
Centre-Sud	4,7	0,0	9,7	0,0	0,6	0,7	10,5	73,7	0,0	0,0	100,0
Est	6,8	0,2	6,2	0,0	0,0	5,5	12,8	67,1	0,6	0,8	100,0
Hauts-Bassins	39,0	0,3	19,4	0,0	0,3	0,6	19,9	20,3	0,1	0,1	100,0
Nord	14,4	0,3	8,1	0,0	0,5	3,1	18,6	54,3	0,4	0,5	100,0
Plateau-Central	6,5	0,0	10,5	0,0	0,2	0,4	2,2	79,6	0,4	0,0	100,0
Sahel	4,2	0,0	6,6	0,0	0,0	0,3	8,0	79,2	1,6	0,0	100,0
Sud-Ouest	4,7	0,0	14,6	0,0	0,0	14,6	5,3	58,5	2,3	0,0	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage											
Salarié du public ou parapublic	71,3	0,3	14,8	0,0	0,0	0,4	8,1	4,9	0,0	0,0	100,0
Salarié du privé FORMEL	71,2	0,0	2,4	0,0	0,0	0,3	10,8	15,3	0,0	0,0	100,0
Salarié du privé INFORMEL	42,5	0,1	9,6	0,1	0,7	1,1	15,5	29,9	0,0	0,5	100,0
Employeur	27,3	0,0	15,4	0,2	0,8	9,9	11,2	34,8	0,4	0,0	100,0
Trav. Compte Propre	9,1	0,1	11,2	0,0	0,2	2,0	15,6	61,2	0,5	0,2	100,0
Travailleur familial	11,7	0,1	7,8	0,0	0,0	1,1	22,3	56,9	0,0	0,0	100,0
Apprenti	22,9	0,0	17,1	0,0	0,0	0,0	36,0	24,0	0,0	0,0	100,0
Inclassable	33,4	0,0	9,3	0,0	0,0	1,0	14,3	39,0	0,0	3,0	100,0
Chômeur	66,1	1,4	0,6	0,0	0,0	2,2	13,9	15,9	0,0	0,0	100,0
Inactif	36,4	0,0	6,2	0,2	0,8	1,8	14,8	39,4	0,4	0,1	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage											
Aucun	7,8	0,1	10,3	0,0	0,3	2,6	14,8	63,4	0,5	0,2	100,0
Primaire	28,1	0,2	13,7	0,0	0,0	1,2	19,6	36,9	0,2	0,2	100,0
Post primaire	47,6	0,1	9,4	0,0	0,0	1,0	17,9	23,8	0,0	0,2	100,0
Secondaire	68,2	0,6	13,2	0,3	0,8	0,1	6,4	10,1	0,0	0,3	100,0
Supérieur	87,9	0,3	4,4	0,0	0,0	0,0	5,4	1,9	0,0	0,0	100,0
Sexe du chef de ménage											
Homme	18,6	0,1	11,8	0,0	0,2	1,9	15,9	50,8	0,4	0,2	100,0
Femme	24,2	0,2	4,8	0,1	0,3	2,6	11,2	56,1	0,5	0,1	100,0
Taille du ménage											
Une ou deux personnes	30,0	0,1	8,5	0,1	0,4	2,1	12,5	45,8	0,4	0,2	100,0
Trois ou quatre personnes	21,9	0,1	9,6	0,0	0,1	1,7	15,2	51,0	0,2	0,1	100,0
Cinq ou six personnes	18,9	0,0	9,3	0,0	0,2	2,0	14,2	54,5	0,4	0,4	100,0
Sept personnes ou plus	13,3	0,2	13,6	0,0	0,3	2,3	17,0	52,5	0,6	0,1	100,0
Tranche d'âge de l'enquêté											
15-24 ans	10,1	0,0	6,5	0,0	0,0	1,5	28,0	53,9	0,0	0,0	100,0
25-34 ans	15,9	0,1	12,8	0,2	0,0	1,0	17,8	51,5	0,2	0,5	100,0
35-44 ans	20,4	0,0	12,7	0,0	0,5	1,6	15,7	49,0	0,0	0,1	100,0
45-54 ans	22,8	0,2	11,6	0,0	0,1	1,6	16,6	46,7	0,2	0,0	100,0
55-64 ans	21,3	0,0	11,7	0,0	0,2	2,2	15,0	48,8	0,3	0,4	100,0
65 ans et plus	18,9	0,3	10,8	0,1	0,1	1,3	15,2	52,3	0,7	0,4	100,0

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexes 8 : Répartition des ménages selon le type d'énergie utilisée pour la cuisine

	Electricité	Gaz	Pétrole, huile	Charbon de bois	Bois de chauffe	Résidu agricole	Bouse d'animaux	Autre	Total
--	-------------	-----	-------------------	--------------------	-----------------------	--------------------	--------------------	-------	-------

National	0,5	10,2	0,1	11,9	76,0	0,7	0,1	0,6	100,0
Milieu de résidence									
Urbain	1,7	33,0	0,1	21,2	42,6	0,0	0,0	1,4	100,0
Rural	0,0	0,9	0,0	8,1	89,6	1,0	0,1	0,3	100,0
Région									
Boucle du Mouhoun	0,0	3,1	0,0	10,2	85,4	0,5	0,0	0,8	100,0
Cascades	0,1	6,0	0,1	19,8	72,2	0,6	0,0	1,2	100,0
Centre	2,2	39,0	0,1	16,1	41,1	0,0	0,0	1,5	100,0
Centre-Est	0,0	3,6	0,0	5,7	90,7	0,0	0,0	0,1	100,0
Centre-Nord	0,2	2,7	0,0	5,9	90,7	0,2	0,0	0,3	100,0
Centre-Ouest	0,8	6,0	0,3	10,7	81,8	0,3	0,0	0,1	100,0
Centre-Sud	0,2	1,6	0,0	12,6	84,9	0,0	0,6	0,2	100,0
Est	0,1	2,2	0,0	5,6	91,5	0,2	0,0	0,3	100,0
Hauts-Bassins	0,1	8,3	0,1	20,4	70,1	0,0	0,0	0,9	100,0
Nord	0,1	5,5	0,0	11,3	82,4	0,0	0,3	0,4	100,0
Plateau-Central	0,1	3,9	0,0	11,1	84,3	0,3	0,0	0,3	100,0
Sahel	0,0	2,6	0,0	11,0	78,3	7,8	0,0	0,3	100,0
Sud-Ouest	0,0	3,1	0,0	10,6	86,3	0,0	0,0	0,0	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage									
Salarié du public ou parapublic	1,8	61,2	0,1	15,8	20,6	0,0	0,0	0,5	100,0
Salarié du privé FORMEL	3,3	49,7	0,0	16,9	28,1	0,0	0,0	2,0	100,0
Salarié du privé INFORMEL	1,5	21,5	0,3	24,0	49,9	0,2	0,4	2,2	100,0
Employeur	0,6	14,4	0,5	17,1	66,7	0,6	0,0	0,0	100,0
Trav. Compte Propre	0,2	2,7	0,0	9,3	86,7	0,7	0,0	0,4	100,0
Travailleur familial	0,0	2,9	0,0	11,7	83,6	1,0	0,0	0,8	100,0
Apprenti	0,0	14,2	0,0	28,5	55,7	0,0	0,0	1,6	100,0
Inclassable	0,0	23,2	0,0	15,9	57,0	0,0	0,0	4,0	100,0
Chômeur	3,2	42,3	0,0	28,6	24,2	0,0	0,0	1,8	100,0
Inactif	0,4	18,2	0,2	14,2	64,0	2,3	0,0	0,7	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage									
Aucun	0,1	1,8	0,0	10,2	86,7	0,9	0,0	0,3	100,0
Primaire	0,8	10,7	0,0	14,1	72,8	0,4	0,1	1,0	100,0
Post primaire	1,2	28,7	0,2	19,0	49,1	0,2	0,0	1,6	100,0
Secondaire	1,3	54,6	0,1	20,9	20,6	0,0	0,8	1,7	100,0
Supérieur	3,7	79,4	0,0	9,1	5,9	0,0	0,0	1,8	100,0
Sexe du chef de ménage									
Homme	0,4	9,7	0,1	11,7	76,7	0,6	0,1	0,7	100,0
Femme	0,8	12,6	0,0	13,0	72,0	1,2	0,0	0,2	100,0
Taille du ménage									
Une ou deux personnes	0,8	21,9	0,2	14,1	58,7	1,0	0,2	3,2	100,0
Trois ou quatre personnes	0,6	13,0	0,1	11,7	73,5	0,8	0,0	0,3	100,0
Cinq ou six personnes	0,4	8,8	0,0	11,7	78,4	0,7	0,0	0,0	100,0
Sept personnes ou plus	0,3	3,8	0,0	11,3	83,9	0,4	0,1	0,2	100,0
Tranche d'âge de l'enquêté									
15-24 ans	0,5	4,7	0,0	10,6	80,4	0,0	0,0	3,8	100,0
25-34 ans	0,4	9,7	0,2	13,9	74,0	0,5	0,0	1,3	100,0
35-44 ans	0,3	13,6	0,0	10,3	72,9	1,4	0,2	1,3	100,0
45-54 ans	0,7	14,0	0,0	12,5	71,6	0,5	0,0	0,6	100,0
55-64 ans	0,6	11,0	0,0	12,2	74,9	0,9	0,0	0,4	100,0
65 ans et plus	0,4	7,5	0,0	11,0	80,4	0,7	0,0	0,1	100,0

Annexes 9: Taux d'utilisation de combustibles non solides pour la cuisine

	Non solide	Solide	Total
National	10,8	89,2	100,0
Milieu de résidence			
Urbain	34,8	65,2	100,0
Rural	1,0	99,0	100,0

Région			
Boucle du Mouhoun	3,2	96,8	100,0
Cascades	6,1	93,9	100,0
Centre	41,2	58,8	100,0
Centre-Est	3,6	96,4	100,0
Centre-Nord	2,9	97,1	100,0
Centre-Ouest	7,1	92,9	100,0
Centre-Sud	1,7	98,3	100,0
Est	2,4	97,6	100,0
Hauts-Bassins	8,6	91,4	100,0
Nord	5,7	94,3	100,0
Plateau-Central	4,0	96,0	100,0
Sahel	2,6	97,4	100,0
Sud-Ouest	3,1	96,9	100,0
Burkina Faso	10,8		
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	63,1	36,9	100,0
Salarié du privé FORMEL	53,1	46,9	100,0
Salarié du privé INFORMEL	23,2	76,8	100,0
Employeur	15,5	84,5	100,0
Trav. Compte Propre	2,9	97,1	100,0
Travailleur familial	2,9	97,1	100,0
Apprenti	14,2	85,8	100,0
Inclassable	23,2	76,8	100,0
Chômeur	45,5	54,5	100,0
Inactif	18,8	81,2	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	1,9	98,1	100,0
Primaire	11,6	88,4	100,0
Post primaire	30,1	69,9	100,0
Secondaire	56,0	44,0	100,0
Supérieur	83,1	16,9	100,0
Sexe du chef de ménage			
Homme	10,2	89,8	100,0
Femme	13,5	86,5	100,0
Taille du ménage			
Une ou deux personnes	22,8	77,2	100,0
Trois ou quatre personnes	13,7	86,3	100,0
Cinq ou six personnes	9,2	90,8	100,0
Sept personnes ou plus	4,1	95,9	100,0
Tranche d'âge de l'enquêté			
15-24 ans	5,1	94,9	100,0
25-34 ans	10,3	89,7	100,0
35-44 ans	13,9	86,1	100,0
45-54 ans	14,8	85,2	100,0
55-64 ans	11,7	88,3	100,0
65 ans et plus	7,9	92,1	100,0

***Annexes 10 : Taux d'utilisation de combustibles non solides pour la cuisine en milieu urbain
(classification détaillée)***

	Non solide	Solide	Total
Milieu Urbain	34,8	65,2	100,0
Régions			
Boucle du Mouhoun	18,9	81,1	100,0
Cascades	15,5	84,5	100,0

Centre	47,3	52,7	100,0
Centre-Est	14,6	85,4	100,0
Centre-Nord	21,8	78,2	100,0
Centre-Ouest	30,3	69,7	100,0
Centre-Sud	16,9	83,1	100,0
Est	17,8	82,2	100,0
Hauts-Bassins	18,0	82,0	100,0
Nord	40,2	59,8	100,0
Plateau-Central	33,0	67,0	100,0
Sahel	37,8	62,2	100,0
Sud-Ouest	15,5	84,5	100,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	68,8	31,2	100,0
Salarié du privé FORMEL	52,8	47,2	100,0
Salarié du privé INFORMEL	29,9	70,1	100,0
Employeur	40,9	59,1	100,0
Trav. Compte Propre	18,1	81,9	100,0
Travailleur familial	15,8	84,2	100,0
Apprenti	31,4	68,6	100,0
Inclassable	47,3	52,7	100,0
Chômeur	51,7	48,3	100,0
Inactif	36,0	64,0	100,0
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	11,2	88,8	100,0
Primaire	26,3	73,7	100,0
Post primaire	45,1	54,9	100,0
Secondaire	61,9	38,1	100,0
Supérieur	83,1	16,9	100,0
Sexe du chef de ménage			
Homme	34,8	65,2	100,0
Femme	34,8	65,2	100,0
Taille du ménage			
Une ou deux personnes	47,9	52,1	100,0
Trois ou quatre personnes	39,8	60,2	100,0
Cinq ou six personnes	30,4	69,6	100,0
Sept personnes ou plus	20,0	80,0	100,0
Tranche d'âge du chef du ménage			
15-24 ans	22,1	77,9	100,0
25-34 ans	35,1	64,9	100,0
35-44 ans	45,5	54,5	100,0
45-54 ans	41,2	58,8	100,0
55-64 ans	33,2	66,8	100,0
65 ans et plus	28,4	71,6	100,0

Annexes 11 : Proportion des ménages possédant au moins un téléphone

	Fixe	Mobile	Téléphone
National	1,2	86,7	86,7
Milieu de résidence			
Urbain	3,9	96,4	96,4
Rural	0,0	82,7	82,7
Région			
Boucle du Mouhoun	0,3	88,6	88,6
Cascades	0,9	92,7	92,8
Centre	4,2	96,2	96,2
Centre-Est	0,0	83,6	83,6
Centre-Nord	0,2	91,6	91,6
Centre-Ouest	0,8	85,2	85,2
Centre-Sud	0,1	69,5	69,5
Est	0,1	83,2	83,3
Hauts-Bassins	1,8	94,5	94,5
Nord	0,5	84,4	84,4
Plateau-Central	0,1	92,4	92,4
Sahel	0,6	69,4	69,4
Sud-Ouest	0,3	73,2	73,2
Groupe socioéconomique du chef de ménage			
Salarié du public ou parapublic	7,8	99,7	99,7
Salarié du privé FORMEL	5,7	99,3	99,3
Salarié du privé INFORMEL	1,4	96,3	96,3
Employeur	2,9	91,6	91,6
Trav. Compte Propre	0,3	84,7	84,7
Travailleur familial	0,2	85,9	85,9
Apprenti	0,0	88,8	88,8
Inclassable	4,8	100,0	100,0
Chômeur	1,3	98,8	98,8
Inactif	3,0	77,2	77,3
Niveau d'instruction du chef de ménage			
Aucun	0,2	82,2	82,2
Primaire	1,0	94,0	94,0
Post primaire	2,6	97,0	97,0
Secondaire	7,1	99,6	99,6
Supérieur	11,6	99,9	99,9
Sexe du chef de ménage			
Homme	1,1	89,1	89,1
Femme	1,5	73,6	73,6
Taille du ménage			
Une ou deux personnes	1,1	78,9	79,0
Trois ou quatre personnes	0,9	83,5	83,5
Cinq ou six personnes	1,5	86,2	86,2
Sept personnes ou plus	1,2	93,1	93,1
Tranche d'âge de l'enquêté			
15-24 ans	0,0	89,1	89,1
25-34 ans	0,3	89,9	89,9
35-44 ans	0,3	90,7	90,7
45-54 ans	0,9	90,5	90,5
55-64 ans	1,4	89,0	89,0
65 ans et plus	2,0	86,5	86,5

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexes 12 : Proportion des ménages possédant un équipement de communication

	Télévision	Radio	Parabole	Ordinateur
National	23,3	53,7	11,2	4,8
Milieu de résidence				
Urbain	59,0	64,7	32,4	15,7
Rural	8,8	49,2	2,6	0,4
Région				
Boucle du Mouhoun	17,7	55,9	6,9	0,8
Cascades	31,3	59,7	13,3	2,7
Centre	55,7	64,9	30,8	18,1
Centre-Est	9,4	44,3	4,7	0,8
Centre-Nord	9,5	42,7	4,2	1,1
Centre-Ouest	16,1	49,5	7,6	3,1
Centre-Sud	6,7	64,5	3,5	1,1
Est	8,8	39,7	4,0	1,1
Hauts-Bassins	42,3	63,6	16,7	4,2
Nord	14,9	60,1	4,7	2,4
Plateau-Central	10,9	59,9	4,7	1,6
Sahel	9,5	36,9	5,7	2,8
Sud-Ouest	10,8	45,8	6,9	2,4
Groupe socioéconomique du chef de ménage				
Salarié du public ou parapublic	80,3	74,0	61,5	37,1
Salarié du privé FORMEL	72,0	68,4	51,1	30,1
Salarié du privé INFORMEL	44,6	59,0	21,0	7,4
Employeur	39,0	60,0	19,4	6,5
Trav. Compte Propre	13,5	51,2	4,5	0,8
Travailleur familial	14,6	46,5	8,7	0,8
Apprenti	33,6	56,3	8,4	2,8
Inclassable	37,3	66,9	12,8	3,8
Chômeur	53,7	52,0	20,7	18,9
Inactif	31,3	52,7	14,5	8,6
Niveau d'instruction du chef de ménage				
Aucun	11,6	48,8	3,1	0,5
Primaire	31,8	61,6	13,2	2,6
Post primaire	53,9	63,7	30,6	9,1
Secondaire	73,5	70,2	55,2	24,0
Supérieur	85,3	70,3	66,3	65,6
Sexe du chef de ménage				
Homme	23,8	58,1	11,4	4,8
Femme	20,7	30,7	10,3	4,7
Taille du ménage				
Une ou deux personnes	27,5	44,6	13,2	7,8
Trois ou quatre personnes	25,1	47,9	12,5	4,8
Cinq ou six personnes	23,1	54,7	11,5	5,0
Sept personnes ou plus	20,1	61,8	9,1	3,3
Tranche d'âge de l'enquêté				
15-24 ans	9,0	29,0	2,6	1,6
25-34 ans	17,3	42,9	4,7	2,7
35-44 ans	23,8	49,9	9,5	3,8
45-54 ans	28,6	53,8	15,3	6,0
55-64 ans	27,1	57,0	14,3	5,6
65 ans et plus	22,0	58,2	10,8	6,1

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Annexes 13 : Proportion des ménages possédant un équipement de communication

	télévision		radio		Ordinateur		antenne parabolique	
milieu de résidence	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural

	59,0	8,8	64,7	49,2	15,7	0,4	32,4	2,6
Régions								
Boucle du Mouhoun	43,3	14,5	64,6	54,8	7,1	0,0	23,9	4,8
Cascades	66,9	19,4	65,9	57,7	9,1	0,6	37,5	5,2
Centre	63,5	5,3	67,1	50,2	20,9	0,0	35,2	2,4
Centre-Est	32,8	4,2	60,6	40,7	4,3	0,0	20,8	1,2
Centre-Nord	46,2	4,5	56,6	40,8	9,0	0,0	25,4	1,3
Centre-Ouest	58,3	6,5	61,1	46,9	12,9	0,8	33,8	1,5
Centre-Sud	36,5	3,3	77,9	62,9	10,5	0,0	21,3	1,4
Est	45,7	5,6	43,6	39,4	13,2	0,0	26,6	2,0
Hauts-Bassins	65,8	24,5	63,9	63,3	9,1	0,4	31,0	5,8
Nord	58,4	7,7	67,8	58,9	17,1	0,0	33,4	0,0
Plateau-Central	45,2	7,1	62,3	59,7	13,9	0,3	29,8	1,9
Sahel	58,6	5,8	51,5	35,8	17,3	1,7	40,8	3,2
Sud-Ouest	39,7	6,2	60,8	43,5	9,8	1,2	25,3	4,0
Groupe socioéconomique du chef de ménage								
Salarié du public ou parapublic	88,5	41,8	72,5	81,1	43,4	8,0	69,4	24,9
Salarié du privé FORMEL	73,8	47,5	68,0	73,9	31,1	17,4	51,3	47,5
Salarié du privé INFORMEL	54,0	13,3	62,5	47,4	8,6	3,5	25,3	6,7
Employeur	78,6	19,1	70,3	54,8	19,5	0,0	46,1	5,9
Trav. Compte Propre	45,6	7,8	62,6	49,2	4,7	0,2	19,0	1,9
Travailleur familial	48,4	7,8	63,3	43,2	5,0	0,0	28,2	4,8
Apprenti	42,5	26,2	68,6	46,0	6,1	0,0	18,6	0,0
Inclassable	65,0	10,6	65,1	68,6	7,9	0,0	26,0	0,0
Chômeur	57,9	22,9	52,0	52,2	21,5	0,0	23,5	0,0
Inactif	58,3	3,7	65,8	39,3	16,7	0,4	27,8	0,8
Niveau d'instruction du chef de ménage								
Aucun	37,6	6,9	59,4	46,9	2,4	0,2	11,8	1,5
Primaire	57,9	13,2	66,2	58,3	6,1	0,0	25,1	4,7
Post primaire	71,1	21,9	66,7	58,2	12,8	2,2	41,5	10,3
Secondaire	82,5	36,5	70,6	68,6	28,6	5,3	62,5	25,2
Supérieur	86,6	59,4	69,8	81,4	67,2	34,5	68,3	25,2
Sexe du chef de ménage								
Homme	60,3	9,9	68,5	54,1	16,3	0,4	33,7	2,9
Femme	53,7	2,1	49,4	20,2	13,0	0,0	27,1	0,9
Taille du ménage								
Une ou deux personnes	53,4	8,5	55,5	36,5	17,0	1,0	27,7	2,5
Trois ou quatre personnes	59,6	8,3	63,3	40,4	13,7	0,5	33,2	2,4
Cinq ou six personnes	61,8	7,2	68,3	49,1	16,6	0,1	34,7	2,0
Sept personnes ou plus	60,4	10,3	71,5	59,5	16,1	0,2	33,0	3,2
Tranche d'âge du chef du ménage								
15-24 ans	28,3	3,2	41,4	25,3	6,7	0,0	11,3	0,0
25-34 ans	38,8	9,2	53,3	39,0	10,0	0,0	14,1	1,2
35-44 ans	57,6	10,3	57,8	46,8	12,7	0,3	27,7	2,3
45-54 ans	64,7	10,5	63,8	48,7	16,7	0,6	39,1	3,4
55-64 ans	61,5	10,4	68,3	51,6	16,5	0,3	35,4	4,2
65 ans et plus	59,4	7,8	68,5	54,3	21,0	0,5	34,2	2,0

Source : INSD, 2015, Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000
01 BP : 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél : +226 25 37 62 04 - Fax : +226 25 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insdbf@yahoo.fr ou insd@insd.bf